1re ANNÉE. — T. I.

N° 12. — 26 Avril 1919.

La Documentation Catholique



Adveniat Regnum Tuum.

LES QUESTIONS ACTUELLES, CHRONIQUE DE LA PRESSE, L'ACTION CATHOLIQUE et REVUE D'ORGANISATION ET DE DÉFENSE RELIGIEUSE réunies

PARAIT LE SAMEDI. — Un numéro : 0 fr. 30.

ABONNEMENTS { France : Un An, 15 fr. ; Six Mois, 8 fr.
Étranger : Un An, 17 fr. ; Six Mois, 9 fr.

RÉDACTION ET ADMINISTRATION, 5, RUE BAYARD, PARIS-VIIIe.

Sommaire analytique

La crise des élites et le catholicisme

L'ORGANISATION DE L'OPINION PUBLIQUE

On peut dire que le problème de l'opinion publique, où culminent tant d'autres problèmes, et qui se pose en France d'une façon aiguë depuis 1760 environ, commence de nos jours à être examiné rationnellement. Comme sur la plupart des terrains idéologiques, le président Wilson aura laissé sur celui-ci une marque durable par la création (14 avril 1917) d'un *Committee on public information*, qui se rattache à ses préoccupations, souvent avouées, d'*organiser* l'opinion publique, et qui date peut-être une ère nouvelle dans l'art si difficile de gouverner les hommes en observant, pour les diriger, les mouvements profonds qui animent et transfigurent peu à peu les sociétés traditionnelles.

L'évolution des groupements humains dépend d'une multitude de causes proches, lointaines, connues ou indiscernables. Tous ceux qui ont à cœur d'exercer une influence sur la marche des événements doivent s'attacher, en premier lieu, à connaître les rouages de la machine qu'ils rêvent de conduire. C'est la condition *sine qua non* d'une action féconde, même pour ceux que transportent la sainteté, l'apostolat, la charité divine, quand une intuition surnaturelle ne leur confère pas dès l'abord cette lumière d'exception.

Il restera toujours à faire dans ce domaine. Néanmoins, on peut avancer que la science contemporaine arrive à débrouiller certains cas demeurés incompréhensibles pour des générations de chercheurs ; on découvre des articulations insoupçonnées dans les révolutions de jadis ; on discerne mieux les termes des syllogismes historiques. Des plans entiers de l'âme humaine apparaissent sous un jour nouveau.

LE PROBLÈME DE L'OPINION ET LA CHUTE DU MONDE ANTIQUE

Quand Lactance (1) nous décrit la persécution de Galère, il le fait dans des termes extrêmement précieux pour l'histoire des idées et l'établissement d'une sociologie véritable, c'est-à-dire qui enseigne par contre-coup les règles de l'action. Après avoir énuméré les supplices atroces réservés aux chrétiens, Lactance continue sur un ton (remarquons-le bien) de prosopopée, qui garde pour la fin les arguments les plus considérables :

Plus d'éloquence, les avocats supprimés, les jurisconsultes ou exilés ou massacrés. Les belles-lettres assimilées aux sciences infâmes, et ceux qui en étaient imbus, écrasés et maudits comme ennemis et comme adversaires. Dans l'évanouissement des lois, tout fut livré à l'arbitraire des juges. Et l'on envoya dans les provinces, sans assesseurs, des juges militaires, ignorants et dénués de compétence (1).

Le moment critique auquel ce texte nous réfère n'est antérieur que de deux années à l'édit pacificateur de Constantin (313), qui propagea dans l'ordre politique la révolution la plus considérable de l'humanité. Les termes dont il y est fait usage valent, certes, d'être médités ! Ils nous ouvrent des perspectives illimitées.

En effet, la révolution imminente s'y révèle comme une opération essentiellement conservatrice de l'ordre civilisateur et humain. Que ressort-il d'autre des expressions mêmes de Lactance, sinon que la conscience chrétienne s'identifie avec le contenu le plus précieux de la culture romaine, ou plutôt qu'elle en apparaît comme la sauvegarde ? Quels motifs de leur vocation à gouverner désormais le monde se donnent à eux-mêmes les chrétiens ? Ceux-ci entre autres : en face d'un Empire dégénéré, livré à la soldatesque, à l'incompétence, à la brutalité, à l'ignorance, à l'arbitraire (2), le christianisme est ressenti comme le compagnon et le fondement de la loi, de la justice, du savoir, de l'humanité, de la société civile éclairée et pacifique.

Des textes comme celui-là, révélateurs d'une minute aussi décisive, ne foisonnent pas en histoire, et le psychologue, le sociologue sont rarement aussi bien servis. Ces quelques lignes du *de Mortibus persecutorum* nourriraient aisément des commentaires étendus, car il est peu de directions où elles ne rayonnent.

A l'heure actuelle où la sociologie positive commence à se constituer et s'inquiète d'un phénomène qu'elle décrit sous le nom de *mutation des élites* (3), les remarques et surtout l'état d'esprit d'un Lactance ne laissent pas de pro-

(1) *De mort. persec.*, cap. XXII.

(1) *Eloquentia extincta, causidici sublati, jureconsulti aut relegati, aut necati. Litteræ autem inter malas artes habitæ ; et qui eas noverant, pro inimicis hostibusque protriti et exsecrati. Licentia rerum omnium, solutis legibus, assumpta et judicibus data. Judices militares humanitatis litterarum rudes, sine assessoribus in provincias immissi.*

(2) On sait ce que valaient, d'où sortaient et comment se comportaient Galère et sa bande.

(3) C'est M. Vilfredo Pareto qui a poussé le plus avant dans cette voie. A vrai dire, le terme dont il se sert est celui de *circulation des élites* ; mais je crois que celui de *mutation* convient mieux. Nous aurons certainement, un jour ou l'autre, l'occasion de nous occuper de ce sociologue qui, sur certains points capitaux, a provoqué les progrès les plus sensibles qu'on puisse enregistrer dans cette branche du savoir, depuis Aristote et Machiavel. La librairie Payot a entrepris de publier ses œuvres en français. La *Sociologie*

jeter de vives lueurs sur notre désordre contemporain. Au IVe, comme aux VIIIe, IXe, comme au XVIe ou au XVIIIe siècles, comme enfin de nos jours, le malaise qui travaille la société se traduit d'un côté par une déliquescence des dirigeants, infidèles à leur situation, inégaux à leur mandat historique ; de l'autre, par diverses tentatives pour les suppléer, venues souvent de points très opposés de la culture et de l'horizon social. A ces différentes époques, des défaillances, qui peuvent se prolonger plusieurs siècles, affectent les classes dirigeantes qu'aucune conviction religieuse, morale ou sociale, ne soutient plus, et seules ont chance de triompher les candidatures qui, à l'épreuve, finissent par se faire accepter comme conservatrices de l'ordre profond.

LA MUTATION DES ÉLITES DANS LES RÉVOLUTIONS

Les changements sociaux qui se produisent en de pareilles circonstances ne bouleversent véritablement que les milieux directeurs. La masse s'est contentée de se choisir d'autres maîtres qui la cristalliseront à leur image, et le texte de Lactance n'est si remarquable que par les révélations qu'il nous donne sur la psychologie du monde antique à la veille de sa conversion. Tout se passe comme si le christianisme avait « pompé » l'ancienne Rome, et mettait l'humanité en demeure d'opter entre ses trésors intellectuels, moraux et religieux, et la sauvagerie couronnée.

Une situation très analogue s'est reproduite en France à l'avènement des Carolingiens, famille de *saints* (et de grands propriétaires), ainsi que Fustel l'a bien vu ; à l'avènement encore de Henri IV, dont la conversion détermina un semblable coup de bascule. Dans ces deux cas, le catholicisme se présente comme le gardien des biens les plus considérables de l'homme et de l'Etat, et triomphe de convulsions redoutables. L'inertie, l'immoralité mérovingiennes, l'anarchie protestante, doivent céder le pas à une élite plus méritoire, qui puise dans une foi exacte, profonde, sûre d'elle-même, l'énergie et le dévouement, ces deux bases de toute compétence. Car il est rare qu'à la conviction de posséder la vérité ne s'adjoigne pas *la volonté* d'en assurer le succès. Avant de s'imposer à autrui, l'élite doit se concevoir elle-même comme élite et en assumer, avec tous les risques, tous les devoirs. Là encore, le texte de Lactance échantillonne merveilleusement la situation. Le catholicisme se resserre sur ses trésors, prend pitié de la barbarie qui l'opprime avant de lutter contre elle, et c'est la première étape de son triomphe.

Le recul historique, avec les raccourcis qu'il provoque, cache un peu, à nos yeux distants, les péripéties de la lutte et l'âpreté des débats. Que de fois la partie sembla perdue ! Mais, depuis deux mille ans, l'opinion publique, placée en face du chaos et sollicitée par une élite vigoureuse et prête au sacrifice, réagit en faveur de la vérité traditionnelle.

L'OPINION ACTUELLE ET LA CRISE DES ÉLITES

La crise que nous traversons depuis 1760 environ, et dont 1789, 1815, 1830-40, 1848, 1864-71, 1914-18 ne sont que les détentes ou les réactions successives, ne diffère en rien des autres perturbations dont le catholicisme est sorti vainqueur depuis quinze ou vingt siècles.

Aujourd'hui comme hier, l'élite directrice (je parle de l'élite officielle, gouvernementale, c'est-à-dire imbue des principes *philosophiques* de 1760) trahit de la faiblesse et s'adonne à la violence. Elite étrange, promise d'avance à toutes les déperditions ! Les fameux « principes » de 1789, où l'humanitarisme occupe une si large place, ne traduiraient, selon Pareto, selon Sorel, que l'affadissement d'une classe (la noblesse) en instance de dépossession, au profit de la bourgeoisie voltairienne et du peuple déchristianisé. Pendant plusieurs décades, la « foi » révolutionnaire des profiteurs alimenta les régimes démocratiques anticléricaux où se complut le XIXe siècle ; mais présentement tout s'écroule.

DÉCHÉANCE DE L'ÉLITE OFFICIELLE FRANÇAISE

De fait, nous assistons en France, depuis dix ou vingt ans, à une critique en règle des idéals officiels, et, tout récemment, l'auteur suggestif de la « coutume ouvrière », M. Maxime Leroy, un de nos idéologues les plus réalistes, si je puis dire, s'écriait avec emphase :

> Il n'est pas contestable que la démocratie traverse une *crise*, souffre d'un *malaise*. Employons ces mots commodes dont le sens est scientifiquement imprécis, mais pratiquement très clair. *Nous constatons que le vieux mysticisme démocratique agonise*..... Au plus profond de notre instinct social déjà se meuvent d'autres idées motrices (1).

Nos dirigeants n'ont plus confiance dans leurs principes ; ils les sentent périmés, bafoués par l'expérience, flétris par l'usage. Un écrivain d'ex-

---

comprendra deux gros tomes, dont le second est à la veille de paraître. On trouvera ce qui concerne la *mutation des élites* aux paragraphes 278, 279, 1143, 1152, 2025-2046, 2205, 2209, 2213-2219, 2221-2230, 2233-2236, 2300-2319, 2324, 2477 et suiv. du *Traité de sociologie générale*. A noter que M. Pareto n'est pas catholique, il paraît même étranger à tout sentiment religieux ; mais la façon réellement objective dont il conçoit son étude tranche sur la fantaisie romanesque de la grande majorité des sociologues. Là même où des théories sont choquantes ou inacceptables pour les catholiques, sa méthode le met à l'abri de l'hypocrisie et des insinuations doucereuses, plus malsaines pour l'esprit que la négation. D'ailleurs, il s'efforce en général de délimiter soigneusement les zones, et d'abstraire la religion, la théologie, de toute ingérence sociologique indue. Mais, je le répète, nous aurons l'occasion de faire mieux connaître ce penseur original.

(1) *Pour gouverner*, par MAXIME LEROY, p. 330 et p. 17 (Un vol. in-16, 3 fr. 50. Paris, Grasset). — Cet essai positif — dont les conclusions sont fort discutables — prétend que la liberté démocratique se désagrège par son jeu même au profit d'une organisation administrative, utilitaire, de la société, vers laquelle nous nous orientons grâce à de multiples réactions de l'intérêt personnel, de moins en moins masqué

trême gauche, M. Paul Brulat, le constatait encore tout dernièrement (1) : il y a une « évolution du monde des Lettres et des Arts vers la réaction », *un « fossé se creuse entre l'élite et la démocratie »*.

M. Paul Brulat, comme la plupart de ses coreligionnaires, se fait de l'histoire une idée maigre, confuse ; une idée, pour tout dire, insuffisante ; il se figure, par exemple, que le mouvement économique, politique, social, qui aboutit à la Révolution, ne constitue pas un accident parmi tant d'autres, mais répond, au contraire, à la constitution intime du monde. Aussi gémit-il sans comprendre sur le retournement de l'élite.

Il rapporte, à ce propos, que, vers 1893, plusieurs littérateurs se réunissaient chez un certain docteur L..., socialiste et anticlérical. Eh bien ! le docteur L... est mort Franciscain, et ses commensaux « sont devenus d'ardents défenseurs du trône et de l'autel » ! M. Brulat prétend voir là un phénomène artificiel, quoique très répandu :

Aujourd'hui — écrit-il, — la plupart des artistes vous déclareront leur mépris de la matière électorale. Mais, si on les pousse un peu, on s'aperçoit bien vite que c'est moins la politique que la République même qui les dégoûte.

D'où provient cet état d'esprit ? Les uns vous diront que l'art et la démocratie ne sauraient faire bon ménage, l'artiste étant, par nature, un aristocrate. D'autres souffrent et se plaignent du tumulte et de l'anarchie, dont ils rendent le régime responsable.

Mais le conflit fut aggravé par le dédain des politiciens pour la littérature. Ne croirait-on pas que celle-ci, dans une certaine presse envahie par la prose parlementaire, est considérée comme une intruse ? Il est non moins à remarquer que les journalistes de gauche mettent leur coquetterie à ne découvrir de talent qu'à leurs adversaires. Il suffit, dirait-on, de flatter les passions cléricales pour être sacré génial. La réaction encouragea et récompensa toujours son élite. La nôtre ne rencontre chez nous qu'une indifférence qui ressemble fort à une hostilité inavouée (1).

On ne saurait mieux marquer — sans le vouloir, sans le savoir, et c'est ce qui donne du prix à ce document — la déchéance intellectuelle, irrémédiable, de la fausse élite qui nous gouverne.

Regardez — poursuit-il — cette presse de gauche, encombrée de politiciens qui, uniquement préoccupés de leur situation, ne songent jamais à rendre hommage au génie ni au talent, se détournent de toutes les manifestations de l'art et de la pensée.

De fait, tous ont raison : les intellectuels de gauche, de mépriser leurs politiciens, et ces politiciens, de dédaigner leurs intellectuels. Les uns comme les autres ont perdu contact avec la réalité, qu'ils ne comprennent plus. Machinalement, vaguement encore, l'attention se porte ailleurs, vers la tradition, vers le catholicisme, vers l'ordre, vers la vérité. Les mots, le vide, la déraison, le délire, ont fini de plaire, sinon de commettre des ravages (2), et M. Brulat, qui constate avec raison qu' « il ne saurait y avoir de progrès que par l'élite », nous prouve, en dépit de ses efforts pour déranger la cause de son émoi, que le retournement de l'élite le condamne, lui et ses préférences.

De même, M. Maxime Leroy émet quelque part un aphorisme dont la traduction sociologique révèle un abandon et un renoncement qui s'ignorent.

A nos yeux, le républicain doit être politiquement sceptique, comme le monarchiste est politiquement croyant. C'est sur le type religieux, type supérieur jusqu'à la Renaissance, que s'est formé le type du sujet : le sujet croit et adore, il obéit et sert. C'est sur le type scientifique, type qui a substitué sa supériorité à celui qui resplendissait au moyen âge, que se forme aujourd'hui, sous nos yeux peu attentifs, le citoyen : *le citoyen doute*, cherche, il est inquiet de liberté (3).

Autrement dit, les idéals régnants (dont l'anticléricalisme forme partie intégrante) perdent leurs fidèles et subissent un désarroi. Un autre non-catholique, M. Georges Deherme, plus concluant que M. Leroy, nous le confirme à son

---

par les « idées », de plus en plus conscient et fier de soi.. Les dix-neuf chapitres de cette étude, qui ne manque pas d'horizon, tâchent de prendre sur le fait les divers gestes de la société future, au fur et à mesure que nous les ébauchons à notre insu, parmi des exemples concrets, des accidents vitaux de l'existence politique et sociale de ces dernières années. Cet ouvrage contient des parties excellentes.

Sa principale originalité consiste dans ceci : pour découvrir les linéaments de la société de demain, M. Maxime Leroy fait usage d'une idée qui n'avait guère été employée jusqu'ici qu'à l'explication des sociétés d'hier, idée étroitement en rapport avec la philosophie pragmatique, suivant laquelle le phénomène politique ou social à expliquer est présenté comme la conséquence non voulue, imprévue, indirecte, d'un réflexe ou d'une série de réflexes provoqués par des actes conscients très différents de leurs conséquences. Les usuriers romains auraient créé l'Empire à force de chercher à leurs capitaux la rémunération excessive qu'ils ne trouvaient qu'en dehors de Rome. Nous, nous fabriquerions sans le savoir une Société de type encore inconnu, à force de nous ingénier à résoudre empiriquement des problèmes de vie chère, de crédit, d'exploitation hydraulique, etc., etc.

(1) *Journal du Peuple* du 26 mars 1919, sous ce titre significatif : *L'évolution de l'élite.*

---

(1) M. Paul Brulat ajoute : « Oh ! l'ingratitude de la démocratie à l'égard de ses grands écrivains ! Quelle histoire à écrire ! Qui nous parle aujourd'hui de Quinet, de Louis Blanc, de Jules Vallès, de cent autres dont les œuvres honorent l'esprit humain ? Tous des méconnus ou des oubliés ! Et qui songe à réhabiliter la mémoire de tant de grands calomniés, victimes des fureurs religieuses ? Ignorant ceux qui souffrirent et moururent pour lui, pour la défense de ses droits, le peuple abandonna ces martyrs à la haine et au néant..... »

(2) On aurait tort de croire que les forces révolutionnaires vont s'apaiser. Il faut, au contraire, s'attendre de leur part à un spasme terrible, prodigieux, capable de tout bouleverser avant de mourir. Il va y avoir là, pour le christianisme et la raison, une longue, très longue période critique à traverser ; mais la victoire est au bout.

(3) *Pour gouverner* (p. 96). Ces lignes, prises en elles-mêmes, ne signifient pas grand'chose et tournent le dos à l'histoire. Seule nous intéresse ici leur traduction sociologique, révélation d'un désordre.

tour dans un recueil de pensées, parfois profondes, presque toujours sagaces, rarement erronées, qui a pour titre un véritable programme : *Penser pour agir* (1).

VERS LA REFONTE DE LA SOCIÉTÉ

M. Deherme nous dit les mêmes choses que M. Leroy, mais non plus en termes d'idéologie qui ont besoin d'un interprète :

> Le désarroi mental et moral, avoue-t-il, est à son comble. Chacun se fait une conception sur toutes choses, quelle que soit son incompétence..... ; c'est ce qu'il est convenu d'appeler la libre pensée. Le sophisme est partout. La science n'est plus que l'accumulation de matériaux disparates. Tout est confondu. La raison non réglée a tout analysé, tout dissous..... L'anarchie est dans les cœurs, dans les esprits, dans les institutions..... On ne s'entend plus (2).

Et M. Deherme réduit fort correctement les termes du débat que ce chaos institue, à la compétition de deux élites, l'une au pouvoir, mais déchue, mais anémiée, mais corrompue, mais sceptique (« Une société qui en est à se demander si elle a le *droit* de se défendre est déjà condamnée » [3]); l'autre, en réserve ou en formation, dont il discerne déjà les traits.

Chose étrange ! M. Maxime Leroy, pour définir pleinement son anticipation de société future, de société utilitariste, scientifique, s'ingéniant, d'approximation en approximation, à contenter, par le plus d'expériences possibles, le plus d'intérêts portés au maximum de leur conscience, s'exprimait tout à coup, en un langage de fidèle, sur un ton de commandement : « Spiritualisons le pouvoir. » (4)

« Une société, constate M. Deherme pour son propre compte, *est essentiellement une spiritualité.* » Mais il reste fidèle au terme qu'il emploie, et, loin de vaporiser le pouvoir dans une poussière d'expérimentation administrative tournée spontanément vers le mieux, il le consolide par la volonté, par les devoirs, par la contrainte de l'élite en expectative.

Gouverner, c'est donc commander, commander d'abord. Mais, pour persuader l'obéissance, il faut *savoir*, il faut *vouloir*, il faut *se dévouer*, il faut *être digne*. La question en revient à poser la candidature d'une élite nouvelle — de l'élite éternelle — en face de l'élite ancienne, appauvrie, où le sens social s'est évanoui dans les mirages individualistes, et qui n'est plus une élite, mais une arrière-garde momifiée aux avant-postes.

TRADITION, RELIGION ET PROGRÈS

Et c'est bien de cette sorte que les logiciens les plus considérables envisagent le problème à résoudre. Dans ses *Chefs socialistes pendant la guerre* (1), M. Charles Maurras, un des penseurs qui connaissent le mieux la disposition des sociétés et la mise en marche des mobiles humains, s'en prend lui aussi à cette élite périmée, vieillie, discréditée par l'événement, et l'accule dans l'impasse de ses propres conclusions.

Avec M. Georges Deherme, il condamne le moindre effort des idées simples, simplistes, qu'elle affectionne ; il en montre l'inefficacité au regard des fécondités de la tradition, si magnifiquement célébrée par lui dans *le Pape la guerre et la paix*, une apologie en forme de l'élite éternelle, ennemie des turbulences et des innovations téméraires.

> La civilisation — pose très bien M. Georges Deherme — s'est faite lentement des privations, des sacrifices, des efforts pénibles consentis ou imposés..... Les saints, les héros, les génies sont l'exception. A l'ordinaire, les hommes auront toujours besoin d'être gouvernés.

---

(1) Un vol. in-16 (3 fr. 50, Paris, Grasset). M. Georges Deherme appartient à cette fraction des positivistes qui n'ont pas abandonné l'attitude d'Auguste Comte, plein de déférence envers le catholicisme (une déférence, d'ailleurs, non exclusive d'un certain air de supériorité). Voici la table des vingt-neuf rubriques : le suffrage universel ; le parlementarisme ; les partis ; *la corruption* ; l'anarchie étatiste ; pour la dictature ; du progrès social ; le socialisme ; le syndicalisme ; le prolétariat ; la bourgeoisie (violente diatribe contre la petite bourgeoisie) ; l'argent (contre la ploutocratie) ; la patrie, les traditions ; la guerre et la paix ; le féminisme ; le travail des femmes ; mariage et divorce ; la femme au foyer ; l'*anarchie morale* ; l'individualisme ; l'enseignement d'Etat ; *la fausse élite* ; droits et devoirs ; aperçus sociologiques ; *les devoirs de l'élite nouvelle* ; l'organisation de l'opinion publique ; *du pouvoir spirituel* ; *le catholicisme* ; le positivisme.

Voir aussi : *Publications du groupe Auguste Comte* (Paris, 6, boulevard de la Madeleine). N° 4 : *L'idéologie salutaire*, par GEORGES DEHERME. Le paragraphe 6 y est consacré à la religion. En disciple d'Auguste Comte, l'auteur apprécie de la sorte l'action religieuse : « Une civilisation naît toujours d'une religion. Elle meurt de la perdre. »

(2) *Penser pour agir*, c. XIX et XX (l'anarchie morale ; l'individualisme).

(3) *Ibid.*, p. 254.

(4) *Pour gouverner*, p. 14. Mais il ajoutait aussitôt (et ce développement rétrécit singulièrement sa tentative de *spiritualisation*) : « L'instauration de la liberté par des moyens qui ne relèvent que de sa nature, avec les incertitudes administratives et les doutes philosophiques qui lui sont inhérents, nécessaires même : voilà tout le problème politique de ce temps. Il n'est si difficile à résoudre que parce que nous avons encore du gouvernement une idée trop matérielle, insuffisamment libérale, point scientifique. » « Spiritualiser le pouvoir », cela consiste, pour M. Maxime Leroy, à multiplier sur tous les points critiques de la société des procédés productifs ou administratifs dans le genre de celui que MM. Léon Jouhaux et Prété recommandent dans la huitième livraison du *Fait de la Semaine* (consacré à la houille blanche) : l'institution d'un Conseil (d'un *soviet* ?) « où siégeraient les industriels, les consommateurs et les ouvriers », et qui serait chargé d'administrer la houille blanche. Comme spiritualisme, c'est un peu risqué.

(1) Un vol. in-16 (3 fr. 50, Paris, *Nouvelle Librairie Nationale*). Cet ouvrage est peut-être le plus significatif et le mieux venu de tous ceux que le célèbre écrivain a prodigués depuis 1914. Il n'y est pas question, naturellement, d'intérêt religieux, simplement de haute politique. Mais la sphère élevée où le débat se déroule le rend plein d'enseignements pour qui s'attache à discerner ce qui s'écroule de nos jours et ce qui naît à la vie et à la puissance sociale.

Et il conclut :

Pas de société sans gouvernement ! *Il faut qu'une autorité temporelle se rétablisse* avec tous ses moyens et tous ses devoirs, mais bien plus encore qu'aux activités, et d'abord, *il faut une direction aux pensées* et aux sentiments. *Une civilisation ne se crée et ne subsiste que dans un Etat constitué et par une religion organisée* (1).

Ainsi posée la vocation du « pouvoir spirituel » à la rénovation des sociétés contemporaines, le rôle du catholicisme éclate aux regards :

La France ne se soutient plus que par le catholicisme, par l'influence spirituelle de l'Eglise, qui conserve encore un reste d'opinion publique organisée. Tous les coups portés à l'Eglise, c'est donc, en réalité, la France qui les reçoit. Si « libre » que se prétende un « libre penseur », il a encore le souci de ne pas être trop méprisé par le « calotin ». Le protestant même lui doit de surveiller sa « raison » et sa « conscience ». L'Eglise est le seul frein qui subsiste encore non seulement aux actes, mais aussi aux sentiments et aux pensées (2).

Et plus loin :

L'anticléricalisme, c'est l'anarchie morale (3).

De cela, les preuves abondent. Et d'abord :

Les statistiques sont cléricales avec éclat. Elles ne cèlent point les conséquences du « droit de n'avoir aucune religion ». Elles marquent tous les symptômes de décomposition sociale, et avec quelle rapidité ils se multiplient et s'aggravent : pornographie, alcoolisme, dépopulation, divorces, folie, suicides, prostitutions, criminalité (4).

LE CATHOLICISME ET LE MAINTIEN DE LA CIVILISATION HUMAINE

La tâche qui se présente est donc énorme, et M. Deherme ne le cache point : « *Nous avons*, dit-il, *à reconstituer la société française.* » En tant que positiviste, il ne croit pas que l'Eglise y suffise à elle seule ; mais il note expressément : « On ne peut rien sans elle. » (5)

Ainsi donc, nous voici ramenés — par quelle route longue et sinueuse ! — au même point où se débattait Lactance il y a de cela seize cents ans. Aujourd'hui comme jadis, c'est tout le sort de la culture et de la civilisation qui est compromis. Aujourd'hui comme jadis, la fausse élite accumule les désastres sur les régressions, et l'on se tourne derechef vers le catholicisme pour y trouver la garantie surnaturelle des plus hautes valeurs de la nature.

La fréquence des conversions dépend pour beaucoup de cette cause, et, de même qu'un Lactance appelait à son aide le catholicisme pour assurer le sauvetage des biens moraux les plus notables de la tradition humaine de son temps, à savoir le droit, la philosophie, l'*humanitas*, les *litteræ humanæ*; de même, nous voyons aujourd'hui au sommet de l' « intelligence » les intellectuels les plus perspicaces faire un retour sûr leur solitude et chercher la compagnie nécessaire du catholicisme, seul vrai, seul compétent, seul assez fort pour garantir la nature en l'illuminant.

A cet égard, le passage si remarquable du *De mortibus persecutorum* que je signalais au début de cet article, trouve, de nos jours même, des parallélismes singuliers. Le vocabulaire a changé depuis le temps de Dioclétien, de Maximin, de Galère. On ne parle plus de l'éloquence judiciaire ni de l'art des jurisconsultes comme des biens suprêmes. Au fond, la même pensée subsiste, le même besoin de sauver par le catholicisme, seul secours possible, ce qui distingue l'homme de la bête ; et nous entendons un Psichari s'écrier :

Il faudra que je dise, si Dieu m'en donne la force, que notre clergé est admirable, qu'il est pénétré des plus mâles vertus chrétiennes, qu'il est plus grand peut-être qu'il n'a jamais été. Au village comme à la ville, le presbytère est le seul endroit où se réfugie l'intelligence — car je n'appelle pas de ce nom la pauvre intelligence dépravée des intellectuels, — le seul où il y ait vraiment de la vie, le seul où l'on soit assuré de trouver toujours non seulement des hommes de cœur, mais des hommes ayant la plus fine compréhension de toutes choses, le sens le plus droit, la raison la plus déliée (1).

La vie....., l'intelligence....., la plus fine compréhension de toutes choses....., la raison....., vous entendez ? N'est-ce pas précisément les valeurs intellectuelles dont la *fausse élite* prétend conserver la garde ? Mais le trésor échappe à ses prises, et l'on se tourne vers Jésus-Christ, créateur et conservateur. Là-dessus, Georges Deherme, sociologue et administrateur, confirme Psichari, penseur, soldat, philosophe :

Le sol émietté n'est plus à la famille qui le cultivait et s'y enracinait ; mais au passant qui l'achète, à l'argent capricieux.

Il reste pourtant, dans chaque village, un témoin de la civilisation française. Cet édifice est somptueux ou pauvre, humble ou glorieusement chargé de souvenirs. C'est l'église. Il n'y a pas que l'école, où l'on abêtit « laïquement » et « scientifiquement » ; la loge et la mairie, où l'on tripote les élections ; le cabaret ; il y a encore l'église, où croyants et incroyants renouent le lien social, recomposent l'âme de la race (2).

Ainsi donc, aujourd'hui comme jadis, la *mutation des élites* tend à se produire dans le même ordre pour des raisons identiques. Sans doute, il serait vain et contraire à l'ordre des choses d'attendre ce changement du dehors, sans vouloir participer à sa venue par un acte très réfléchi de notre énergie et sans la coopération de nos sacrifices. Sans doute, il n'est pas dit que le transfert soit imminent, et, si l'on peut risquer une prophétie — une prophétie que toute l'histoire sanctionne et illustre, — c'est que de semblables coups de bascule s'accompagnent de troubles immenses et font presque toujours des martyrs.

Il importe donc de tremper nos cœurs et nos volontés, après avoir ouvert notre intelligence.

(1) *Penser pour agir*, p. 290.
(2) *Ibid.*, p. 297.
(3) *Ibid.*, p. 298.
(4) *Ibid.*, p. 293.
(5) *Ibid.*, p. 299.

(1) *Vie d'Ernest Psichari*, par Henri Massis, *in fine.*
(2) *Penser pour agir*, p. 297.

Le spectacle du monde n'est profitable qu'au chrétien ; mais il serait vain, même pour lui, s'il ne s'accompagnait de résolutions fortes et d'une discipline rigoureuse. Pour agir, il faut comprendre, et il faut croire avant d'agir. Aussi, ne saurions-nous mieux terminer cet article qu'en empruntant le langage apostolique de S. G. Mgr Gibier.

LES CONDITIONS INTERNES DU RELÈVEMENT FRANÇAIS

Après avoir défini les « conditions essentielles du relèvement national », prouvé qu'on ne régénérerait pas la France par le dehors, sans son aveu, sans son repentir, sans sa bonne volonté ; après avoir rappelé que les aveugles ne passent pas d'ordinaire pour de bons guides, et que ceux-là sont aveugles qui traitent l'homme *comme s'il n'avait pas d'âme*, ignorant par là, de parti pris, sa grandeur, sa faiblesse, sa réhabilitation, et qui prétendent encore sauver l'humanité, *comme si Dieu n'existait pas*, l'évêque de Versailles s'écrie enfin — et son enseignement, pénétré de surnaturel, couronne et illumine celui des penseurs que nous venons de parcourir :

Ils veulent, disent-ils, *continuer la civilisation et relever la France*. Rien n'est plus louable.

Mais comment ne voient-ils pas que la civilisation dont ils parlent, et dont la cause les préoccupe et les passionne, n'est pas simplement la civilisation gréco-latine, la civilisation méditerranéenne, mais la civilisation des grandes cathédrales, disons plus et mieux, la civilisation chrétienne ? Comment ne voient-ils pas que notre civilisation deviendrait aussitôt régression et barbarie, si on la vidait des grandes idées, des nobles sentiments, des progrès acquis, des sublimités réalisées qu'elle doit à l'Evangile ? Comment peuvent-ils sérieusement parler de civilisation sans nommer Jésus-Christ ? En somme, notre civilisation n'est pas autre chose que Jésus-Christ se survivant plus actif et plus fécond qu'aux jours où il vivait de sa vie mortelle. Nous vivons de lui, et ceux-là mêmes qui le renient, individus ou sociétés, s'ils veulent regarder sincèrement au fond d'eux-mêmes, au fond de leur liberté, de leurs mœurs, de leurs progrès, reconnaîtront que tout est embaumé, et que c'est cet embaumement qui nous préserve de l'affreuse corruption dans laquelle sont tombés les peuples de l'antiquité. Aveugles donc, cent fois aveugles, les hommes qui ont la folle prétention de continuer la civilisation sans la rattacher à Jésus-Christ, son vrai fondateur, son générateur et son sauveur !

Ils veulent, disent-ils, relever la France. Je les crois sincères. Mais quelle ignorance est la leur ! Ils semblent ne pas savoir le premier mot de l'histoire de France. Ils oublient nos origines, notre vocation, nos traditions, nos destinées nationales (1). A leurs yeux, la France n'a pas de passé, n'a pas de racines, n'a pas de sève sous son écorce, n'a pas une mission particulière et quasi divine dans le monde. Ils ont l'idée et l'espoir de relever la France, sans tenir compte de ses quinze siècles de catholicisme. O incommensurable sottise ! Ils éliminent l'idée religieuse, l'idée catholique d'une société, d'une nation pétrie par vingt siècles de christianisme, et ils traitent le service religieux avec infiniment moins d'égards que le service postal, hygiénique ou autre. Ils se croient sages et clairvoyants, et ils ne comprennent rien à la mentalité et aux exigences fondamentales du peuple français. Qu'ils entendent donc les paroles et qu'ils voient les actes du vieux Bismarck ! Le 6 novembre 1870, à Reims, dans la première ivresse du triomphe, Bismarck disait : « La force du catholicisme est en France ; si nous pouvons l'en extirper, nous serons maîtres des Latins. » Ce fut son rêve, heureusement irréalisé. Il essaya et, parce qu'il savait bien que la France avait besoin du catholicisme non moins que le catholicisme de la France, il lança chez nous l'anticléricalisme, qui nous exténua au dedans et qui, au dehors, nous aliéna l'Alsace-Lorraine, la Bavière, les provinces rhénanes, l'Autriche et tant d'autres nationalités (1). Quand, d'ailleurs, Bismarck nous vit pris dans l'engrenage de l'anticléricalisme, il eut bien soin, lui, de faire sa paix avec le Centre catholique et avec Rome en 1880. Nous ne saurions oublier ce passé qui est d'hier, *Fas est et ab hoste doceri*. La Prusse anticatholique nous a vaincus en 1870. Nous venons de la vaincre en 1918. Le catholicisme est l'âme de la France. Notre relèvement national est inséparable de notre relèvement religieux. N'est-ce pas à la France, autant qu'à Israël, que Dieu s'adresse quand il dit par la bouche du prophète Isaïe : « *Ego Dominus sanctus vester, creans Israel, rex vester* : Je suis le Seigneur, le créateur d'Israël, votre roi. » Et quand il ajoute : « C'est moi qui ai formé ce peuple pour moi-même et pour qu'il publie mes louanges : *Populum istum formavi mihi, laudem meam narrabit* » (2) ?

L'ÉTERNEL NÉHÉMIE

Et Mgr Gibier, élevant le regard par-dessus les siècles et par-dessus les révolutions, compare justement notre tâche à celle de Néhémias errant par la ville dévastée, mais ne se contentant pas de pleurer :

« Venez, dit-il aux Juifs, rebâtissons les murailles : *Surgamus et ædificemus*. Cet ouvrage est grand et de longue étendue : *Opus grande est et latum*. C'est à nous cependant de l'entreprendre et de le mener à terme : *Nos ipsi faciamus opus*. » Et l'auteur du livre d'Esdras ajoute que, sous la direction de Néhémias, on se mit à l'œuvre : les nobles, les magistrats et le peuple, *optimates, magistratus et reliqua pars vulgi*. Unies ensemble, toutes les mains firent un bon et solide travail : *Confortatæ sunt manus eorum in bono* (3).

La mission de l'élite éternelle — de cette « majorité dynamique » dont le *Sillon* nous parla jadis assez correctement — se trouve mise là en une lumière éclatante par les Livres Saints. Elle se réduit d'abord à un homme, Néhémie ; mais elle s'étend bien vite à un cercle plus efficace, *optimates, magistratus*, et c'est sous l'impulsion

(1) Dans un ouvrage très fouillé, très discutable et très subtil, *l'Anatomie de la République* (Paris, 1910) (et qui, avec *l'Enquête sur la monarchie* de Maurras, *la République des Camarades* de de Jouvenel, forme un trio politique des plus réussis), LOUIS TESTE disait fort bien (p. 424) : « Jeanne d'Arc ou Bayard font plus pour l'idéalisation d'un peuple que Richelieu ou Catherine de Médicis. »

(1) Cf. à ce sujet : ROVÈRE, *les Survivances françaises dans l'Allemagne napoléonienne*, c. XI ; M. DE ROUX, *la République de Bismarck* ; RENÉ JOHANNET, *Rhin et France*, c. III, *la Nationalité du Rhin*. (Note de la *D. C.*)

(2) *Semaine religieuse de Versailles*, 5 janv. 1919, pp. 5-12) : « Ceux qui ne peuvent pas nous relever ; les aveugles. »

(3) *Ibid.*, p. 5.

maîtresse de ces apôtres que le reste du peuple se lève de terre pour rebâtir la cité de Dieu.

Nous aussi, nous errons parmi les ruines pestilentielles, semées d'embûches et d'hostilités. Mais, à la voix de l'éternel Néhémie, on dirait que l'écho répond : *Surgamus et ædificemus.*

RENÉ JOHANNET.

Le Pape et l'Entente

« LA POLITIQUE DE BENOIT XV »

On trouvera ci-dessous la seconde partie (1) *de la décisive réfutation d'un pamphlet de la* Revue de Paris, *publiée dans le* Correspondant *par le* R. P. LE FLOCH.

II — LES SOURCES

Sous cette rubrique, l'auteur des articles traite, dans un second chapitre (pp. 882-891), des sources où il a puisé la matière de ses attaques, et où se trouve, selon lui, la véritable pensée du Saint-Siège au sujet de la guerre.

Pour s'assurer de la véritable pensée d'un gouvernement, surtout lorsqu'il s'agit d'affaires d'une importance capitale, il existe un seul moyen : s'en tenir à ses déclarations, auxquelles tout le reste doit être subordonné. Aux déclarations doivent se joindre les faits de gouvernement, pourvu qu'ils soient nettement avérés et contrôlés dans toutes leurs circonstances, et qu'ils soient de nature à manifester clairement le sens authentique de la pensée gouvernementale. Quant aux publications de presse et aux narrations de personnes privées, elles n'expriment pas autre chose que l'opinion personnelle de leurs auteurs. Il peut se faire qu'elles soient conformes à la vérité ; mais aucun gouvernement n'admettra qu'on les range parmi les sources à consulter pour découvrir sa véritable pensée ; et lorsqu'on surprend ces récits en contradiction avec les déclarations officielles ou officieuses, le simple bon sens veut qu'on les considère comme non avenus, avant même que le gouvernement intéressé ne leur ait infligé un démenti ; à plus forte raison est-ce le cas quand ce démenti a lieu.

Ce critérium, sur lequel il ne saurait y avoir de controverse, doit être appliqué aux actes du Saint-Siège aussi bien qu'à ceux de n'importe quel gouvernement.

a) LES JOURNAUX

Le Saint-Siège, demeurant fidèle à l'impartialité absolue qu'il s'était fixée comme ligne de conduite dès le début du conflit, laissa, après la cessation de la neutralité de l'Italie, pleine liberté d'opinion à la presse catholique au sujet de la guerre. Exception fut faite pour l'*Osservatore Romano*, dont nous parlerons plus loin. Cette liberté explique une certaine diversité de tendances dans les journaux et chez les écrivains catholiques (1). Elle démontre également qu'on n'a pas le droit de rendre le Saint-Siège responsable des opinions de tel journal ou de tel écrivain, favorable à tel ou tel groupe de belligérants, à moins d'avoir la preuve que ces opinions concordent avec ses déclarations officielles ou officieuses, ou bien qu'elles ont été suggérées par le Pape lui-même ou par la Secrétairerie d'Etat (2).

A la suite de la publication de l'interview Latapie, le cardinal Gasparri, dans sa note du 6 juillet 1915, écrivait au ministre de la Belgique: « A votre pénétration ne peut certainement pas échapper que la vraie pensée de Sa Sainteté doit être puisée dans ses actes publics et officiels, et non dans les publications ou narrations privées ; souvent la passion politique fait mal entendre les mots qui, ensuite, répétés de bouche en bouche, prennent quelquefois des proportions fantastiques. » Ces paroles, qui se retrouvent dans la lettre du 11 juillet 1915 au cardinal-archevêque de Paris, doivent être appliquées à tous ceux qui prétendent avoir reçu du Pape ou de son secrétaire d'Etat des confidences en opposition avec les déclarations officielles ou officieuses du Saint-Siège.

L'anonyme, au contraire, voudrait appliquer à la recherche de la pensée pontificale le critérium suivant :

> Ses apologistes, dit-il, auraient raison [d'en appeler aux actes publics et officiels], si les textes étaient clairs et la réalité conforme aux textes. Mais, outre que les textes officiels sont, pour la plupart, équivoques et sujets à deux interprétations contradictoires (!), il y a toutes sortes de commentaires officieux ou privés et parfois d'autant plus autorisés qu'ils engagent moins la responsabilité du Pontife, des interviews, des confidences, des campagnes de presse, d'innombrables manifestations qui, étudiées ensemble, sévèrement critiquées, contrôlées les unes par les autres, donnent leur sens authentique aux textes officiels et aux actes publics, manifestent les secrets penchants, et révèlent, avec le secret de certaines démarches diplomatiques qui se croyaient plus sûrement dissimulées, le vrai jeu de la politique vaticane. (PP. 882-883.)

Aucun gouvernement n'accepterait ce principe

---

(1) Voir la première partie dans *D. C.*, 1919, pp. 324-329.

(1) Tant que l'Italie se maintint dans la neutralité, le Saint-Siège recommanda à la presse catholique italienne de ne pas gêner la politique du gouvernement ; une fois l'Italie entrée en guerre, le Saint-Siège laissa aux journaux catholiques (à l'exception, bien entendu, de l'*Osservatore Romano*), aussi bien qu'aux simples citoyens, pleine liberté d'adhésion. Le plus grand nombre des journaux prit ouvertement parti pour l'Entente.

(2) Plus d'une fois, les Empires centraux ont élevé des plaintes au sujet du langage de certains journaux catholiques, surtout du *Corriere d'Italia*. La réponse a toujours été la même : le Saint-Siège, ayant laissé aux catholiques pleine liberté d'opinion sur la guerre, pouvait sans doute conseiller une modération de langage, mais non imposer un changement d'opinion.

d'investigation de sa pensée, surtout en affaire capitale. Si l'on admet que le *racontar* peut l'emporter sur le document officiel, que devient la certitude historique ? On peut mettre au défi d'établir la sincérité de n'importe quelle déclaration gouvernementale si on pose comme condition qu'elle ne devra pas être contredite par des informations venant des sources énumérées par l'anonyme de la *Revue de Paris.* Un adversaire du gouvernement trouvera toujours que les déclarations officielles ne sont pas claires et voudra découvrir la pensée gouvernementale dans les affirmations privées, favorables à sa thèse, fussent-elles les moins autorisées.

Puisqu'on prétend appliquer cette méthode aux actes du Saint-Siège, en cherchant à faire planer sur sa franchise des soupçons de duplicité, nous répondrons deux choses. Premièrement, il ne faut accuser personne de manquer aux lois élémentaires de la probité, à moins d'en avoir des preuves nettes et formelles. En second lieu, l'anonyme admettra au moins que les documents officiels, fussent-ils du Saint-Siège, ont en leur faveur la présomption, pour employer le langage du droit. Par conséquent, il lui appartient de prouver que la vérité se trouve non dans le document officiel, mais dans telle ou telle affirmation ou communication privée qu'il lui oppose. Nous aurons plus d'une fois l'occasion de faire appel à ce principe d'une incontestable évidence (1).

Parmi les diverses sources d'informations qui, au sens de l'auteur des articles, révèlent la pensée du Souverain Pontife sur la guerre, il faut placer les journaux, et notamment l'*Osservatore Romano*, le *Corriere d'Italia*, l'*Unità Cattolica* et le *Bastone* (2).

L' « Osservatore Romano »

Rappelons, pour les lecteurs peu renseignés ou mal informés, ce que personne n'ignore à Rome, à savoir que l'*Osservatore Romano* contient une rubrique officielle bien connue, munie d'un titre spécial, et que, pour tout le reste, le journal a le champ libre, sous la dépendance toutefois de la Secrétairerie d'Etat. En quoi consiste au juste cette dépendance ? Il ne peut être question de surveiller la rédaction ou de revoir les épreuves avant le tirage définitif : on a autre chose à faire à la Secrétairerie d'Etat. Mais on donne des instructions aux rédacteurs ; on peut demander des insertions, au besoin des rectifications ; même, s'il y a lieu, on ne ménage pas les avertissements ou les blâmes. Au sujet de la guerre, on prescrivit formellement de garder la plus stricte impartialité. Cela étant, s'il arrive que l'*Osservatore Romano*, par quelque inadvertance, publie dans la partie non officielle une nouvelle inexacte ou une appréciation non conforme aux directions reçues (le cas est rare, mais il n'est pas inouï), on n'a pas le droit, comme le prétend l'anonyme, d'en faire remonter la responsabilité jusqu'à la Secrétairerie d'Etat, à moins qu'il ne soit prouvé que l'insertion a été faite par ordre. Quelques exemples feront mieux comprendre cette distinction fondamentale, que l'anonyme dissimule à ses lecteurs.

M. Van den Heuvel ayant été nommé ministre auprès du Vatican, l'*Osservatore Romano*, dans la partie non officielle, publia la note suivante, quelques jours avant la cérémonie de présentation des lettres de créance :

> Pour faire suite à ce qui précède (c'est-à dire à une note du *Tjid* du 3 mars), nous reproduisons ce passage de la *Kœlnische Volkszeitung* : ..... Le nouveau ministre belge est l'ancien ministre de la Justice Van den Heuvel. Dans son opuscule : *la Violation de la neutralité de la Belgique*, traduit aussi en italien, et dont les exemplaires ont été répandus à profusion dans les cercles politiques et religieux, l'auteur expose à son point de vue les événements que tout le monde sait. Par le ton passionné avec lequel cet opuscule est écrit, par les jugements qui y sont formulés, *on peut se rendre compte* [c'est nous qui soulignons] *en quel esprit le diplomate belge remplira sa mission.*

La rédaction de l'*Osservatore Romano* reçut le désaveu qu'elle méritait pour cette insertion. Comme le même article du journal allemand fut reproduit aussi par le *Mattino* de Naples, l'anonyme affirme (p. 889), sans l'ombre d'une preuve, que la transmission doit être imputée à Mgr Tedeschini, par l'entremise de son prétendu commissionnaire, M. Oreste Daffinà, attaché à la chronique parlementaire de l'*Osservatore.* Mgr Tedeschini nous a formellement déclaré n'avoir connu l'article de l'*Osservatore* et celui du *Mattino* qu'après leur publication. C'est sur son initiative personnelle que le blâme fut infligé à l'*Osservatore*, le seul des deux journaux que le Saint-Siège pouvait atteindre.

Une semaine plus tard eut lieu la cérémonie de la présentation des lettres de créance de M. Van den Heuvel. A cette occasion, le Pape prononça un discours, dans lequel il se plut à montrer sa sympathie pour le nouveau ministre et la nation belge dont il était le représentant. Or, qui le croirait ? L'anonyme fait entendre (p. 889)

(1) L'anonyme, ayant achevé son travail, s'est trouvé subitement en face d'un opuscule qui paraît l'avoir mis dans un grand embarras. Voici en quels termes (p. 188, note) il se tire de cette difficulté : « Ces pages étaient écrites quand parut sous ce titre : *Le Pape, la Belgique et la guerre*, par l'abbé OCTAVE MISONNE (Paris, 1918), une nouvelle apologie de Benoît XV. Au lecteur de juger laquelle des deux thèses est la vraie, *celle de cet auteur ou la mienne* [c'est nous qui soulignons]. M. l'abbé Misonne a eu en mains un choix de documents fournis par la Secrétairerie d'Etat. Mais, comme il en a usé sans critique, il en a tiré des conclusions fausses. Son œuvre prouve, avec la droiture de l'ouvrier, sa parfaite ignorance de la politique pontificale : l'histoire n'en retiendra rien. » Avec nous, l'histoire retiendra : 1° Que l'anonyme a établi clairement l'opposition des deux thèses : celle qui est fondée sur les documents officiels et celle qui n'est pas fondée sur les documents officiels ; 2° que cette dernière thèse est la sienne, et cela de son propre aveu.

(2) Faute de mieux, l'anonyme n'hésite pas à appuyer ses attaques contre le Saint-Siège sur l'autorité de journaux notoirement anticléricaux, tels que *Il piccolo* (p. 214, en note), *Il Messaggero* (p. 210) !.....

*

que la pensée intime et réelle du Saint-Père et ses sentiments [d'hostilité contre la Belgique !] doivent être recherchés non dans ce discours solennel, mais dans la note de l'*Osservatore*, qui n'était ni officielle ni officieuse, et au sujet de laquelle le journal, nous l'avons dit, fut réprimandé (1).

Le 24 février 1918, M. le baron von Hertling, chancelier d'Allemagne, invitait le gouvernement belge à s'aboucher en conversation privée avec les Empires centraux. Le rédacteur de l'*Osservatore*, s'occupant de cette affaire et se rappelant que le Pape avait suggéré, en vue de la paix générale, des pourparlers officieux, comme prélude aux négociations officielles, crut bon d'approuver la démarche du chancelier. Le rédacteur avait oublié une chose essentielle : dans sa proposition, le Saint-Père visait des pourparlers entre tous les belligérants, et non pas des tentatives particulières d'une nation belligérante agissant séparément de ses alliés. Le journal reçut d'urgence une rectification à publier dans le numéro du lendemain. Mais l'anonyme, fidèle à sa méthode, assure (p. 215) que l'impression « la plus sincère et la seule authentique » sur la pensée de la chancellerie pontificale est celle que produit l'article désavoué.

Une dernière remarque à propos de l'*Osservatore*. La première année de la guerre, des plaintes furent transmises à la Secrétairerie d'Etat par les représentants des nations belligérantes, y compris ceux des Empires centraux, encore à Rome, au sujet des télégrammes publiés dans ce périodique, et naturellement favorables tantôt aux uns, tantôt aux autres. On critiquait non seulement les télégrammes, mais la place même qu'ils occupaient dans les colonnes du journal. Pour couper court à toute récrimination, il fut convenu que l'*Osservatore*, en première page de chaque numéro, publierait la note suivante : « L'*Osservatore Romano*, en conformité avec le programme de stricte impartialité qu'il s'est imposé dès le commencement en présence du conflit actuel, publie les télégrammes qui lui sont communiqués par l'*Agence Stefani* au sujet de la guerre, à simple titre d'information pour ses lecteurs, sans assumer en rien la responsabilité des nouvelles qu'ils contiennent, ni les faire siennes en aucune façon. »

Le « Corriere d'Italia »

Le *Corriere d'Italia* n'est pas rétribué par le Vatican. Il est, par conséquent, plus indépendant (2). Mais, journal catholique, il accepte les communications qui lui sont faites, dans de rares circonstances, par la Secrétairerie d'Etat. Ce qui a été dit de l'*Osservatore Romano* s'applique donc, à plus forte raison, au *Corriere* : les opinions exprimées par le journal restent sa propriété. Elles lui appartiennent, et on ne peut les attribuer en aucune façon à la Secrétairerie, à moins qu'elles n'émanent de ses bureaux, ce qui est alors toujours manifeste. A Rome, personne ne s'y trompe.

En novembre 1914, le cardinal Sevin, archevêque de Lyon, écrivait au Saint-Père et l'informait que, dans son diocèse, on se montrait très irrité contre les journaux de la *Società editrice*, lesquels, et quelquefois l'*Osservatore* lui-même, se faisaient l'écho de vœux contre la France en faveur de l'Allemagne. L'archevêque ajoutait qu'on en rendait responsable le Saint-Siège. Le cardinal-secrétaire d'État se fit un devoir de répondre en ces termes :

> Votre Eminence n'ignore pas que, dès le début de la guerre actuelle, le Saint-Siège, embrassant dans une même sollicitude les pasteurs et les fidèles de l'Eglise universelle, s'est proposé de garder et a constamment maintenu l'impartialité la plus stricte et la plus absolue à l'égard des différentes nations belligérantes, et qu'il l'a recommandée d'une façon péremptoire à la presse catholique et à celle de Rome en particulier. Je puis vous assurer que ces directions et ces conseils du Saint-Siège ont été fidèlement suivis soit par l'*Osservatore Romano*, qui est sous sa dépendance directe, soit par le *Corriere d'Italia*, principal organe de la *Società editrice*.

Il résulte clairement de paroles si autorisées combien est fausse la conclusion de l'anonyme quand il se permet d'écrire (pp. 884-885) : « On ne saurait parler plus net. Le Saint-Siège revendique la pleine responsabilité de ce que publient ces deux journaux ; il l'a donc, et personne n'a le droit de la lui contester. » L'assertion est fausse pour le *Corriere;* elle est fausse également pour l'*Osservatore* dans la partie non officielle. Du reste, quelques mois plus tard, aussitôt que l'Italie eut déclaré la guerre, le *Corriere*, profitant de la liberté qui lui était laissée, se rangea parmi les partisans les plus déclarés de l'Entente.

L' « Unità Cattolica »

L'*Unità Cattolica*, dirigée jadis avec beaucoup de verve par don Margotti, se publie à Florence. Cette circonstance de lieu, à elle seule, suffit à faire comprendre d'abord qu'il n'y a jamais de communiqués officiels ou officieux de la Secrétairerie d'État faits à l'*Unità Cattolica ;* ensuite, que la vigilance du Saint-Siège sur la direction politique et doctrinale de ce journal, ou la dépendance dont parle l'anonyme (p. 884, en note), ne peut être que très relative. D'où la conséquence qu'à l'*Unità Cattolica* doit particulièrement s'appliquer ce que nous avons dit des journaux catholiques qui paraissent à Rome, c'est-à-dire que la responsabilité de ce que publie cette feuille lui revient tout entière et ne saurait être attribuée au Saint-Siège. La tiare et les clés qui servent de motifs d'ornement à

(1) L'anonyme aurait pu apprendre de M. Van den Heuvel lui-même non seulement que ses rapports officiels avec le Vatican ont été toujours très corrects, mais qu'il s'est plu à entretenir des relations de cordiale amitié avec tous les membres de la Secrétairerie et avec le cardinal Gasparri en particulier, à tel point que le Vatican ne put éviter à ce sujet les remontrances d'un représentant d'une puissance ennemie de la France.

(2) Un communiqué officiel de l'*Osservatore* a déclaré tout récemment encore que le *Corriere d'Italia* n'est pas un organe officieux du Vatican.

l'en-tête du journal et qui ont attiré l'attention de l'anonyme n'ajoutent rien à son autorité. Que de magasins les arborent, en Italie, sans vendre toujours des « articles pontificaux » !

Le principe énoncé que la responsabilité des opinions, jusqu'à preuve évidente du contraire, n'appartient qu'au périodique qui les publie — principe sur lequel on ne saurait trop insister — doit être appliqué aussi à l'importante revue romaine la *Civiltà Cattolica* et aux autres publications catholiques, surtout à celles qui sont éditées loin de Rome.

Le « Bastone »

Reste le défunt *Bastone*, hebdomadaire illustré, soi-disant humoristique, courant après l'esprit sans jamais l'atteindre et souverainement fastidieux. L'anonyme affirme que cette feuille de bas étage faisait partie de la presse que *le Vatican dirige sans engager ouvertement sa responsabilité* (p. 885). Ceux qui ont vécu à Rome à l'époque où paraissait le *Bastone* haussent les épaules et se demandent quelle foi mérite un écrivain qui présente une pareille publication comme dirigée par le Vatican et susceptible de faire connaître, par ses informations, la pensée même du Souverain Pontife. Le *Bastone* était si peu dirigé par la Secrétairerie d'Etat que le cardinal Gasparri, il nous l'a affirmé lui-même d'une manière catégorique, n'a jamais eu avec son directeur aucun rapport ni direct ni indirect. L'Allemagne, dit-on, lui servait régulièrement trois mille francs par mois ; ce qui est certain, c'est que le Vatican, contrairement à ce qu'on laisse entendre, ne lui a jamais accordé le moindre subside et n'a aucune responsabilité à ce sujet. Peu importe que la subvention allemande, à l'insu du Vatican, ait été transmise par le camérier Gerlach, sur les instances d'un ecclésiastique allemand mis en demeure de quitter Rome en 1915, ou que les versements aient été faits par l'expéditionnaire Ambrogetti, l'homme d'affaires et l'ami du camérier.

Le « Mulo »

A Bologne, paraissait un autre périodique illustré, le *Mulo*, du même genre que le *Bastone*. La première année de la guerre, le *Mulo* s'étant permis de publier une caricature du roi d'Angleterre, le ministre anglais auprès du Saint-Siège adressa une plainte au cardinal-secrétaire d'Etat, qui écrivit à l'archevêque de Bologne. Celui-ci interdit et parvint à arrêter toute autre publication offensante. Et comme le *Bastone* s'était permis de publier également des articles et des caricatures hostiles aux nations alliées de l'Entente, par conséquent en opposition avec l'impartialité recommandée alors à la presse par le Saint-Siège, l'*Osservatore Romano*, le 15 janvier 1915, dans un communiqué officiel expliqué le lendemain par un article officieux, déclara que ces « journaux illustrés qu'on dit catholiques » ne pouvaient pas recevoir les suffrages des vrais catholiques, et qu'ils étaient formellement blâmés et réprouvés par le Saint-Siège. Voilà les organes dépositaires des intimes et secrètes pensées de la diplomatie vaticane, qui doivent, d'après l'anonyme de la *Revue de Paris*, prendre la place des documents officiels eux-mêmes ! (1)

A propos de journaux, l'auteur ajoute encore :

> Il y a des publications que ne souffrirait pas sans difficulté la presse proprement catholique. C'est pourquoi la chancellerie apostolique s'est ménagé dans d'autres journaux des intelligences ; elle peut ainsi leur communiquer des notes qui, une fois publiées par eux, leur sont empruntées par la presse proprement catholique et reproduites à titre de simple information.

Et il ajoute en note :

> Ainsi, par exemple, les notes vaticanes (2) du très laïque *Tempo* de Rome sont rédigées sur les indications de la Secrétairerie d'Etat, par don Pucci..., agent du cardinal Gasparri. (P. 887.)

Que don Pucci rédige ou non la chronique vaticane du *Tempo*, nous ne pouvons ni l'affirmer ni le nier, car nous l'ignorons ; mais qu'il soit l'agent du cardinal Gasparri, qu'il élabore sa rubrique de la chronique vaticane d'après les indications de la Secrétairerie d'Etat, nous pouvons, de source autorisée, infliger sur ce point à l'écrivain de la revue un démenti formel.

b) LES « DÉPOSITAIRES DE LA PENSÉE DU SAINT-SIÈGE »

Après les journaux viennent les entretiens privés, qui, toujours d'après le même auteur, précisent bien mieux que les déclarations publiques, officielles ou officieuses, la véritable pensée du Pape et du cardinal Gasparri. De certaines de ces conversations il sera question dans les chapitres suivants ; contentons-nous ici de présenter au lecteur quelques personnages qui tiennent les grands rôles dans la fantasmagorie de l'anonyme.

Le R. P. Angelucci

Voici d'abord le R. P. Angelucci (p. 879), bon religieux Servite, jadis curé de Saint-Marcel. Quel rapport a-t-il avec le Vatican ? Aucun, ni

(1) Dans un procès criminel, jugé par le tribunal militaire de Rome, Mgr TEDESCHINI, cité comme témoin et interrogé incidemment sur le directeur du *Bastone*, un des inculpés, répondit que le Vatican n'avait pas de reproches à lui faire « en matière de foi ». Cela suffit à l'anonyme pour transformer le *Bastone* en journal dirigé par la Secrétairerie d'Etat. Le cardinal VANNUTELLI, doyen du Sacré-Collège, interrogé en la même occasion, déclara que le *Bastone* (dirigé par la Secrétairerie d'Etat !) lui paraissait un organe de spéculation louche.

(2) Au sujet de cette rubrique qu'on trouve jusque dans les pires journaux, l'*Osservatore Romano*, dans l'article mentionné plus haut, a publié cette note adressée aux nombreux lecteurs qui se laissent prendre par les formules : « Les notes vaticanes, les indications de source vaticane sûre, les paroles recueillies dans les cercles vaticans, que d'honnêtes lecteurs lisent sans méfiance dans certains journaux, ne sont le plus souvent que des commérages inventés de toutes pièces dans l'unique dessein de compromettre le Saint-Siège. »

personnel, ni épistolaire. S'occupe-t-il de politique ? Jusqu'à présent, on le savait zélé promoteur de la dévotion au crucifix, dont l'image miraculeuse est vénérée dans l'église de Saint-Marcel ; mais on ignorait qu'il s'adonnât à la politique et à la propagande germanophile. La police italienne, qui ne l'a jamais inquiété, l'ignorait aussi, de même que son vénéré Supérieur général, le T. R. P. Lépicier, un bon Français de Vaucouleurs, qui n'aurait pas manqué de faire son devoir en rappelant son inférieur à l'ordre (1).

(1) L'anonyme, au sujet du P. Angelucci, dit en note (p. 379) : « L'Eglise *San Marcello* a été jusqu'à ces derniers mois le plus ardent foyer de propagande germanophile qui se soit vu à Rome : cérémonies, prédications, pèlerinages, anniversaires, tout y était prétexte à exalter l'Allemagne, à dénigrer l'Entente, à salir la France, à énerver le peuple italien et à prôner la paix. Il n'était pas jusqu'aux mendiantes, accroupies sur le seuil, qui n'implorassent des visiteurs un petit sou pour la paix, *un soldino per la pace.* » Surpris qu'une propagande germanophile si intense et si variée ait pu nous échapper, nous avons interrogé le R. P. Lépicier. Voici sa réponse, qui contribuera à instruire les lecteurs sur les procédés de l'anonyme :

« Vous me demandez ce que je pense des passages de la *Revue de Paris* où l'auteur anonyme des articles sur la *Politique de Benoît XV* met en cause le P. Angelucci de Saint-Marcel. Mon avis est que ces passages sont un amas de *fantasie*, où les affirmations tendancieuses et les insinuations les plus offensantes se donnent libre carrière, sans aucun respect de la vérité et de la justice.

» D'abord, on y présente le P. Angelucci comme curé de Saint-Marcel, ce qui est faux, cette paroisse ayant été abolie par Pie X en 1909. On y dit, en second lieu, que l'église de Saint-Marcel « a été, » jusqu'à ces derniers mois, le plus ardent foyer de » propagande germanophile qui se soit vu à Rome ». Chose étrange ! la « questura », qui a son siège dans le couvent même de Saint-Marcel, n'a rien su de ce scandale entretenu sous ses propres yeux, au centre même de Rome, pendant plusieurs années ! ! !

» ..... Mais ces prédications, ces pèlerinages, ces anniversaires, ces cérémonies ?

» D'abord, de quels anniversaires est-il question ? Non pas, je pense, des anniversaires de saint Marcel ou de Constantin, célébrés avant que la guerre n'éclatât. Probablement, on fait ici allusion aux anniversaires de saint Léon III et d'Innocent III, célébrés il y a deux ans, et à l'occasion desquels le P. Angelucci tint un cours de conférences sur l'action des Papes en faveur du peuple chrétien. L'âme de ces anniversaires était le Comité *Pro Petro primo Papa*, et, dans ce même temps, le P. Angelucci et son Comité eurent l'occasion de visiter en pèlerinage les tombeaux de ces Papes, dont le premier se trouve dans la basilique vaticane, le deuxième à Saint-Jean-de-Latran. Il y eut aussi, en mars 1916, le grand pèlerinage romain à Saint-Pierre, où le crucifix miraculeux de Saint-Marcel fut exposé à la vénération des fidèles pour obtenir de Dieu la cessation des calamités qui affligeaient le monde.

» Après cela, est-il nécessaire d'ajouter que les cérémonies auxquelles il est fait allusion sont les cérémonies en usage dans les principales églises de Rome, c'est-à-dire des prières pour la paix, telles que les a ordonnées le cardinal-vicaire, non point, certes, pour une paix allemande ou pour une paix contraire aux intérêts de l'Entente, mais pour une paix basée sur la justice, telle que la veut Notre Saint Père.

» Ces simples réflexions édifieront, je l'espère, vos lecteurs sur la valeur à attacher aux allégations de cette revue sur le P. Angelucci et l'église de Saint-Marcel. Quant à moi, tout le monde sait que je n'ai à prendre de leçon de patriotisme de personne, et je regarde comme superflu d'ajouter que, si quelqu'un de mes religieux se permettait de faire une propagande contre l'Entente ou quelqu'une des nations de l'Entente, je n'hésiterais pas à user envers lui de toute mon autorité. Dieu merci, je ne crois pas avoir à en venir là. »

Don Lucantonio

C'est ensuite don Lucantonio (p. 190), ancien Capucin, qui a consacré ses veilles à un travail intitulé : *la Supernazionalità del Papato.* On ne saurait dire que cet ouvrage ait eu un grand succès de librairie, car l'on en chercherait vainement une recension dans quelque revue d'importance. Cependant, c'est à ce livre qu'on nous invite à recourir, si nous voulons pénétrer enfin jusque dans les derniers replis de la pensée pontificale. On va jusqu'à nous montrer le Saint-Père lui-même, en dépit de *la sollicitude de toutes les Eglises*, inspirant l'auteur, dirigeant la composition de la brochure et pourvoyant lui-même à la revision des épreuves. Quel tableau ! Evidemment, l'anonyme a été victime d'un mauvais plaisant qui a voulu abuser de sa crédulité. Le P. Angelucci et don Lucantonio, interprètes authentiques de la pensée pontificale, au-dessus même des documents officiels ! Ces choses-là peuvent se dire au loin ; à Rome, elles font plutôt sourire.

Benedetto Governa

Pourtant, le P. Angelucci et don Lucantonio ont une existence certaine et un état civil connu ; le cas de Benedetto Governa (p. 185) est plus grave. Quel est, en réalité, ce personnage ? L'anonyme a cherché à le savoir et n'y a pas réussi plus que nous-même. « Il semble, dit-il, tenir de très près à Mgr Tedeschini. » Il ajoute en note : « Si tant est que ce prélat soit, comme il y a lieu de le croire, l'auteur ou l'inspirateur des notes publiées par le *Mattino* et la *Kœlnische Volkszeitung.* » Nous avons interrogé Mgr Tedeschini et les autres membres de la Secrétairerie d'Etat ; du haut en bas retentit la même réponse : *chi lo conosce ?* Quant à la supposition que Mgr Tedeschini puisse être l'auteur ou l'inspirateur des notes publiées par ces deux journaux et de ce qui a paru sous la signature de Benedetto Governa, c'est une pure calomnie inventée de toutes pièces. Le mythique Benedetto Governa aurait fait circuler une lettre insolente à l'adresse du cardinal-archevêque de Paris, datée du 16 février 1915, lettre non imprimée, mais simplement dactylographiée, et dont le texte a échappé à toutes nos recherches comme à celles de la Secrétairerie d'Etat. L'anonyme, toujours très hospitalier, accueille cette

lettre comme une des sources qui renseignent sur la véritable pensée du Saint-Siège relativement à la guerre (1).

L'avocat Henri Bafile

Un autre inconnu au Vatican vient tenir compagnie à Benedetto Governa : c'est l'avocat Henri Bafile (p. 218). Celui-ci habite à Busca, dans le Piémont, et a publié une brochure intitulée *la Formola della pace.*

Aucun signe matériel, dit l'anonyme, ne donnait à penser que la cour romaine fût pour rien dans la publication, ni même que le catholicisme y eût affaire ; on n'y saisissait pas trace de préoccupations religieuses ni morales ; Dieu n'y était point nommé : le Pape non plus ; on n'y parlait que de droit pur et de science positive.

Comment va-t-il s'y prendre pour attribuer cet ouvrage au Vatican, ou, tout au moins, pour faire croire que le Vatican en est l'inspirateur ? Rien de plus simple : M. Bafile est créé parent de Mgr Tedeschini, et Busca est voisin de Demonte, résidence de M. Crispolti, un des *leaders* catholiques italiens, ce qui explique toutes sortes de rapports mystérieux. Ingénieuse combinaison ! En admettant même qu'elle fût fondée, comment prouverait-elle que la brochure ait été inspirée par le Vatican ? Mais elle est tout à fait imaginaire. Il est facile, en effet, de s'assurer que Mgr Tedeschini n'a aucun degré de parenté avec M. Bafile ; et, quant au marquis Crispolti, il déclare, dans le *Cittadino* de Gênes du 28 novembre 1918, que M. Bafile lui est parfaitement inconnu, et qu'il n'a appris l'existence de son opuscule que par une lettre de Trévise.

M. Latapie

M. Latapie ne pouvait pas manquer de figurer dans la galerie des personnages révélateurs de la véritable pensée du Saint-Siège (p. 890). On connaît son interview parue dans la *Liberté* de Paris, le 22 juin 1915. Muni d'une lettre de présentation, M. Latapie fut reçu par le cardinal Gasparri. Après quelques paroles de compliments sur des matières banales, il demanda que Sa Sainteté voulût bien lui accorder une audience privée. Il obtint cette faveur, ayant promis au cardinal que rien ne serait publié. Pourtant, quelques jours après, paraissait l'interview qui altérait si gravement la pensée du Souverain Pontife. L'*Osservatore Romano* et le *Corriere d'Italia*, dans des communiqués officieux (2), déclarèrent qu'aucune partie de l'interview ne reproduisait exactement la pensée du Pape, que certaines parties la dénaturaient complètement, et que d'autres enfin étaient de toutes pièces œuvre d'imagination. Il est bien entendu qu'entre la version de M. Latapie et celle du Souverain Pontife, confirmée par son secrétaire d'Etat, l'anonyme choisit la première; mais ses préférences ne suffisent pas à établir la vérité historique (1).

Le marquis Crispolti

Terminons ce chapitre par un mot sur le marquis Crispolti. Brillant écrivain, catholique convaincu et pratiquant, il vit retiré dans son château de Demonte, petit village du Piémont, et ne vient à Rome qu'à de rares intervalles, consacrant son temps aux bonnes œuvres, qu'il interrompt quelquefois pour faire des tournées de conférences ou pour rédiger des articles fort estimés, destinés de préférence au *Cittadino* de Gênes, au *Momento* de Turin, et généralement reproduits par la presse catholique. Quels que soient les mérites de cet écrivain, il serait cependant injuste d'attribuer au Souverain Pontife tout ce qu'il dit, tout ce qu'il écrit, tout ce qui ressort de ses articles ou de ses conférences, à moins encore qu'il ne soit prouvé que ses opinions lui ont été suggérées par le Saint-Siège ou qu'elles sont conformes à ses déclarations officielles ou officieuses. Parmi les dépositaires

(1) Au sujet de Benedetto Governa, voir aussi une note au chapitre III, § 2.

(2) L'anonyme écrit : « Après cinq jours de réflexion, le cardinal Gasparri fit au *Corriere d'Italia* des déclarations officielles. » (P. 890.) Mais le démenti fut donné immédiatement dans l'*Osservatore Romano*, et l'auteur oublie (simple oubli !) que le cardinal Gasparri était alors absent de Rome, et que la protestation dans le *Corriere* fut publiée dès son retour.

(1) A propos de cette interview, il ne sera pas sans intérêt de rappeler ici ce qu'a écrit le marquis CRISPOLTI dans l'article déjà cité : « Je me trouvais dans l'antichambre du Vatican avec le publiciste français, attendant son tour d'audience, qui venait immédiatement après le mien. Comme le thème sur lequel il s'entretint avec le Saint-Père était celui du jour, il était naturel qu'il fût aussi le nôtre, quand je fus admis à converser avec Sa Sainteté. Plus tard, en lisant l'interview de M. Latapie, je m'aperçus qu'elle était bien entremêlée de parcelles de vérité, mais c'étaient des parcelles qui, dispersées, sans liaisons entre elles, n'empêchaient pas que l'ensemble ne restât ce qu'il était, un document faux. Pour exclure la mauvaise foi, admettons que l'auteur n'ait pas compris ou n'ait pas retenu, par défaut de mémoire, l'enchaînement des pensées du Souverain Pontife. Imaginons, par exemple, que le Pape lui ait dit : *Tel gouvernement a commis une faute, mais il l'a aussitôt réparée*, et que l'auteur de l'interview, ne se souvenant que de la première partie, ait oublié la seconde. Qu'arrive-t-il ? Que le discours qui concluait à une excuse dans la pensée de celui qui l'a proféré se change en reproche. En confrontant l'entrevue de M. Latapie avec celle que j'avais eue moi-même, je voyais clairement comment la suppression de quelques paroles, nécessaires à l'intégrité et, par conséquent, à la véracité du texte, avait altéré fondamentalement et, en quelques points, complètement renversé le sens des paroles du Saint-Père. Moi qui n'ai pas l'habitude de prendre des notes de mes interviews, je reconstruisis tout de suite celle que j'avais eue moi-même, dès que j'appris la publication de M. Latapie ; mais je ne la publiai pas, parce que, dans l'intervalle, l'auteur s'entendit adresser des désaveux si autorisés que le mien eût été superflu. D'ailleurs, serait-il nécessaire même aujourd'hui ? L'article de la *Liberté* est rempli d'énormités si grandes et si palpables qu'il n'y a aucun moyen de le remettre charitablement sur pied, en séparant le vrai du faux. Ceci aurait pu se faire seulement si l'auteur m'avait consulté avant de le publier. »

de la pensée pontificale, d'après l'anonyme, M. Crispolti a été le premier à l'honneur. « Il est, dit-il (p. 883), ou du moins il a été jusqu'au mois de juillet 1917 le plus qualifié commentateur des documents pontificaux. » Que cela ait été, c'est possible ; mais il importe de remarquer que l'écrivain conférencier ne se contentait pas de faire de simples commentaires; il exposait le plus souvent ses idées personnelles, dont il garde lui seul toute la responsabilité (1).

Voilà les principales sources d'informations dans lesquelles l'anonyme, dédaignant les textes officiels, est allé chercher les preuves de la prétendue partialité du Saint-Siège à l'égard des Empires centraux. Si l'on y ajoute son parti pris de le dénigrer auprès des nations de l'Entente, il est facile de prévoir quelles seront ses conclusions quand il abordera, dans les chapitres suivants, l'examen des faits.

(*A suivre.*)

H. Le Floch,
recteur du Séminaire Français.

ACADÉMIE FRANÇAISE

Réception de Mgr Baudrillart successeur du Cte Albert de Mun (2)

RÉPONSE de M. Marcel Prévost

Monsieur,

Une famille d'Académiciens Une prédiction

Vous rentrez aujourd'hui dans la maison de votre famille. Votre arrière-grand-père, votre grand-père, votre père, furent membres de l'Institut. Enfant, vous avez connu ces lieux, vénérables par leur désuétude même, où la noblesse d'un vieux décor français néglige comme à dessein la frivolité des parures modernes. Dès que vous avez marché, vos pas inégaux ont mesuré les gros pavés moussus de nos cours, tandis que votre main puérile s'accrochait à une basque d'habit vert. Treize membres de votre famille appartenaient alors à l'Institut. Le 28 mars 1878, le père de votre mère, M. de Sacy, qui fut l'un des Quarante et administra la Bibliothèque Mazarine, vous fit don d'un volume de Quintilien avec cette dédicace :

A M. Alfred Baudrillart, futur membre de l'Académie Française.

Vous n'aviez pas vingt ans : c'était un joli travail de prophétie. Et, sans doute, vous contemplant, avec l'admiration affectueuse de l'aïeul, admirant dans l'écolier studieux ce quelque chose d'élancé vers le ciel que le jeune homme perd avant la vingtième année — cette observation charmante est de Tourguéneff, — Silvestre de Sacy vous imaginait déjà revêtu de l'habit à la française, avec broderies vertes et la hanche frôlée par notre glaive inoffensif. La prophétie s'est réalisée, mais point la vision. Votre habit d'académicien est une robe noire bordée de rouge, et vous ne portez point l'épée, étant ministre et dignitaire de Celui qui en a proscrit l'usage.

Soyez le bienvenu, Monsieur, dans cette vieille maison. Les ombres familiales qui l'ont fréquentée depuis un siècle vous y font accueil en même temps que nous. Si elles vous escortent, elles ne percevront guère de changements. Elles reconnaîtront le verdoiement des pavés et la poussière des murailles. Quelques bustes de plus dans les antichambres, quelques ouvrages de plus dans la bibliothèque, quelques taches d'encre de plus sur les tapis de nos tables : je ne vois pas là de quoi les dépayser..... La modernité — je ne dis pas le modernisme — s'y manifeste bien, il est vrai, par quelques essais : l'électricité, contre laquelle se défend encore la coupole, et..... un ascenseur. Chaque fois que je passe devant celui-ci, je pense au cardinal La Balue, emprisonné onze ans dans une cage de fer où il se mouvait avec difficulté. Nous ne le prenons guère, soit par esprit de tradition, soit parce que des expériences nous ont découragé.

Jeunesse et éducation Le couvent des Carmes

Etre « futur membre de l'Académie française » n'est pas une situation sociale très enviable quand on a depuis longtemps les cheveux blancs: mais cela suffit pour orienter et décorer la vie, quand on les a blonds comme vous les aviez au moment où Sacy formula sa prédiction. Elle influa sans doute, non seulement sur vos jeunes années, mais aussi sur l'ensemble de votre carrière intellectuelle. Tout un côté de vous fut toujours académique : le goût des humanités, l'aptitude aux longs travaux qui exigent de la patience, des recherches, des documents, de la méthode, de la clarté d'exposition ; le style mesuré sans excès d'ornements, classique par la correction et un certain mépris du pittoresque,

---

(1) L'anonyme continue en note : « Son activité s'était fort ralentie depuis qu'il avait reconnu les torts de l'Austro-Allemagne et le bon droit de son pays, mais il vient de rentrer en scène pour défendre, à l'occasion du premier anniversaire de la note pontificale du 1er août 1917, l'œuvre de Benoît XV. » Nous répondons à l'anonyme, ce qu'il semble ignorer, que M. Crispolti avait reconnu les torts des Empires centraux dès le début des hostilités, et le droit de l'Italie depuis son entrée en guerre. Comment concilier que, simultanément, son activité se soit fort ralentie et qu'il ait été « le plus qualifié commentateur des documents pontificaux »? D'ailleurs, les prétendues variations de ce personnage dans ses rapports avec le Vatican appartiennent au domaine de la pure fantaisie, et M. Crispolti lui-même, dans l'article cité plus haut du *Cittadino* de Gênes, a fait pleine justice des imputations de l'anonyme à ce sujet.

(2) Cf. *D. C.*, 1919, pp. 330-342.

surveillé par le goût, usant d'un vocabulaire impeccable, et par cela même restreint, celui-là même dont usaient naturellement les treize habits verts qui ont environné votre adolescence. Et je pense aussi que, de cette coupole, d'abord lointaine, puis peu à peu plus proche, ont rayonné sur vous les traditions d'indépendance de l'esprit, de courtoisie dans la discussion, de respect des opinions, que vous avez toujours pratiquées, — coutumes d'une compagnie où s'est perpétué, à travers les vicissitudes des âges et les caprices des gouvernements, ce qu'on pourrait appeler : l'union sacrée des honnêtes gens.

Toutefois, l'antique collège des Quatre nations devait partager avec un autre édifice l'honneur d'exercer sur votre formation intégrale une action durable et décisive. Croyez-vous à l'influence de la maison sur l'enfance des hommes? J'y crois extrêmement. Les fenêtres sont des yeux dont le regard immobile s'imprime au fond de nos yeux; et ce beau nom d'ailes, appliqué à des abris de pierre, a un sens intime et profond. Qu'un bâtiment d'aspect aussi original que le couvent des Carmes — aussi immobile depuis des siècles dans sa structure essentielle, aussi chargé d'histoire pieuse et tragique, aussi comblé de souvenirs qui tous se rapportent à l'âme et à la religion, — ne marque pas son empreinte sur une sensibilité généreuse qui y demeure un certain nombre d'années, cela paraît impossible.

Or, Monsieur, sauf quelques absences de peu de durée, et qui n'ont jamais rompu le lien, vous y avez passé cinquante et un ans. Vous y avez pénétré pour la première fois à neuf ans, en 1868, élève de l'école Bossuet; vous y avez fait d'excellentes études qui vous ont conduit à l'École Normale. Agrégé d'histoire, vous êtes revenu l'enseigner, en octobre 1883, dans cette même maison, jusqu'à la rentrée de 1889. Devenu novice de l'Oratoire, vous avez suivi les cours de théologie dans la même enceinte. Vous y êtes encore revenu comme professeur d'histoire en 1894, et vous y avez occupé la même chaire jusqu'en janvier 1907, date à laquelle vous avez été appelé à gouverner l'Institut catholique.

On conviendra que peu d'existences humaines ont cette impressionnante unité de lieu. Naître, vivre, mourir dans la même maison, est un accident assez ordinaire pour des existences médiocres; la volonté du sujet n'y a souvent qu'une faible part. Vous, Monsieur, si vous allez, tout à l'heure, regagner le même asile où l'on vous conduisit dès l'âge de neuf ans, certes, il a fallu qu'une ingénieuse providence s'y prêtât : les destinées du couvent des Carmes ont viré, parallèlement à la vôtre; mais vous avez incliné votre destinée vers les siennes. Ces vieilles pierres, ces murs lézardés et écaillés, qui semblent, comme vous, avoir fait vœu de pauvreté, ces toits en pente abrupte, cette chapelle recueillie, ces corridors, tachés du sang des martyrs de septembre, cette chambre où les Girondins attestèrent sur les murailles, en vers pompeux ou en apophtegmes latins, leur culte de la liberté, cette froide et triste cellule où fermenta le génie de Lacordaire, ces lieux privilégiés qui exhalent le surnaturel, l'onction, l'abnégation, le sacrifice aux idées, — ces lieux vous ont élu, ils vous ont appelé, ils ont jeté sur vous leur enchantement. Et vous, à votre tour, de toute l'énergie de votre cœur ardent et de votre front têtu, vous les avez élus, vous les avez voulus, vous les avez ressaisis après les avoir quittés. Vous savez bien qu'un jour, aux côtés d'Ozanam et des prêtres martyrs, vous y reposerez. Et ainsi s'est accomplie, entre l'édifice et l'homme, une de ces mystérieuses unions que l'histoire consacre, tellement étroite qu'on ne peut plus séparer leurs noms. L'âme d'un édifice n'est pas toujours l'âme de celui qui l'a bâti, c'est plutôt l'âme de celui qui a le mieux confondu sa vie avec la sienne, de celui qui l'a le plus aimé.

Entrons avec vous dans cette maison des Carmes : l'école Bossuet, fondée par l'abbé Thenon, s'y était installée depuis deux ans quand on vous y envoya. Normalien, élève de l'école d'Athènes, l'abbé Thenon avait formé le louable dessein d'unir, dans une commune action éducatrice, la famille, l'Université, l'Eglise. Votre père, le savant économiste Henri Baudrillart, eût souhaité pour vous le lycée; Mme Henri Baudrillart eût préféré un collège de prêtres : l'école Bossuet conciliait tout.

Vous avez raconté vous-même qu'avant de vous laisser franchir le seuil de la classe votre pieuse mère vous fit agenouiller dans la chapelle, cette chapelle des Carmes où s'est déroulée depuis lors presque toute votre vie religieuse. Elle vous dit :

Mon enfant, tu vas entrer au collège. Pour la première fois, à l'éducation que te donnent tes parents va se joindre celle de tes maîtres ; tu apprendras bien des choses, demande au bon Dieu que tout cela soit pour sa gloire.....

Pourquoi, en lisant ces lignes, ai-je la sensation du déjà vu, du déjà lu? Ah... Je me rappelle..... Une autre mère pieuse, un autre enfant d'intelligence précoce, élevé religieusement, qui pénètre dans un collège parisien gouverné par des prêtres..... Saint-Nicolas du Chardonnet au lieu du couvent des Carmes..... Les voies de la Providence, diriez-vous, sont mystérieuses et diverses. Avant que leurs itinéraires vinssent se croiser ici, combien ont divergé votre vie à vous et celle de l'auteur des *Souvenirs d'enfance et de jeunesse*, qui cependant partaient du même point! N'est-ce pas la marque éclatante du libre esprit qui règne sous cette coupole, qu'un Renan et un Baudrillart puissent — à tant d'années de distance — y recevoir le même accueil?

La vocation sacerdotale
L'universitaire chrétien

Nous nous sommes promenés ensemble, Monsieur, dans les préaux et les jardins du couvent des Carmes. Vous m'avez montré quelques marches usées devant une petite porte vétuste, et vous m'avez dit en souriant : « C'est sur ces marches que j'ai prononcé mon premier discours. Je ne devais pas avoir tout à fait dix ans.

Je haranguais mes camarades, et je crois bien que je les excitais à quelque rébellion..... » Car si vous fûtes un brillant élève (en quatrième, vous avez décroché le premier prix d'histoire au concours général), vous ne fûtes pas toujours aveuglément discipliné. Une fois même, vous avez failli franchir la porte de l'école Bossuet pour ne la plus repasser : le sursaut de votre volonté déjà ferme et la clairvoyante miséricorde de l'abbé Thenon vous épargnèrent cette fâcheuse aventure. Mais il faut retenir l'incident : il aide à vous définir.

Vous aviez dix-sept ans quand la vocation sacerdotale vous fit entendre son appel. Dès lors, votre résolution est prise : rien ne la changera plus.

Pendant quinze années, vous serez élève de l'Ecole normale supérieure, professeur au lycée de Laval, au lycée de Caen, au collège Stanislas; votre existence sera celle d'un universitaire de large avenir, remarqué pour la qualité de son enseignement, signalé par sa thèse. Et toute cette carrière de laïque, vous la parcourrez sans jamais discuter votre vocation sacerdotale. Quel accent donne un tel fond de surnaturel à la vie, à l'enseignement d'un éducateur !

Elève de l'Ecole Bossuet — avez-vous raconté dans votre discours jubilaire, — élève de l'Ecole normale supérieure, je sentis s'allumer en moi une flamme d'apostolat, le désir de pousser loin mes études pour que la cause de Dieu en profitât..... Jeune professeur, je conservai le souci des âmes. Je goûtai l'ineffable joie d'en ramener quelques-unes à Dieu et de donner à tous un enseignement chrétien ....

Et, comme preuve, vous ajoutez :

A trente-six ans de distance, il me plaît de retrouver cette phrase dans un discours de distribution de prix prononcé sous le ministère de Jules Ferry : « Un chrétien ne peut jamais faire abstraction de sa foi ; elle est en toute chose son principe et son guide. »

Voilà bien, en effet, Monsieur, une phrase qui fait honneur à votre indépendance. Remarquons toutefois qu'elle n'en fait guère moins au libéralisme de vos chefs universitaires d'alors : fonctionnaire public, vous avez pu la prononcer publiquement, officiellement, sans être inquiété. Et puisqu'il s'agit ici de palmarès, en vous décernant un premier prix de franc-parler, accordons au préfet de la Mayenne — qui écouta la phrase sans sourciller — un premier accessit de tolérance.

La dualité de votre vie, Monsieur, a certainement contribué à modeler en vous une forme plus rare de la personnalité. Vous êtes entré à l'Ecole normale, vous avez été universitaire un peu malgré vous, par scrupule filial : c'était le vœu de votre père. A présent que cette décade laïque se recule dans le passé, vous ne la reniez point ; vous lui gardez de la sympathie..... D'abord, ce fut votre jeunesse, ce printemps de l'homme, qui fleurit de vingt à trente ans. Et puis, cette Université de France, si calomniée par des sectaires, ne rayonne-t-elle pas toujours son attrait dans les cœurs loyaux et les esprits sincères qui l'ont vraiment connue ? Peut-on n'admirer point le désintéressement, la science de la plupart des vrais universitaires français — je veux dire ceux qui vivent et meurent dans l'Université, — ce je ne sais quoi de simple, de frugal, de quasi monastique, qui caractérise leur tenue, leurs façons, leurs mœurs, la sincérité fougueuse de leurs convictions, leur foi dans le progrès du monde, dans la perfectibilité des conditions sociales, leur passion pour le droit et la vérité ?

Vous avez, Monsieur, apprécié ces vertus professionnelles; leur contact ou leur contagion, si vous voulez, est un élément que je retrouve en vous à certaines heures, par exemple dans votre plus récent ouvrage encore inédit : *la Biographie d'Henri Mazuel*, très digne universitaire chrétien, qui fut un bel humaniste et un apologiste moderne. Vous rendez là un hommage ému à ces maîtres « qui, dites-vous, méritaient leur prestige par leur fidélité à la culture classique, par la force des études à laquelle contribuaient leur savoir et leur dévouement..... »

Et je vois bien que vous mettez cela à l'imparfait, et vous êtes trop bon écrivain pour ne pas employer les temps des verbes selon les nuances de votre pensée. Un lecteur superficiel risquerait donc d'entendre par là qu'à votre sens les maîtres actuels de l'Université sont moins fidèles à la culture classique, moins savants, moins dévoués. L'Université des Bédier, des Croiset, des Boutroux, des Bergson, des Lavisse, aurait-elle donc dégénéré ? Vous ne le croyez certainement pas, Monsieur. Et cet imparfait subtil souligne simplement ici un trait de votre caractère. De même que souvent la douceur essentielle de votre visage transparaît à travers le revêtement d'obstination qu'y ont superposé des années de lutte, parfois aussi le goût de cette douceur de l'esprit qu'est le libéralisme transparaît dans votre œuvre. Mais comme Apollon tirait Virgile par l'oreille quand son inspiration s'égarait, l'ange de la soumission frappe alors discrètement sur l'épaule de l'écrivain. L'écrivain obéit : et c'est chose curieuse de constater qu'il devient, dès la phrase suivante, un peu moins libéral qu'à son ordinaire.

L'historien

« Philippe V et la Cour de France »

L'Université vous a gardé dix ans et vous lui avez fait honneur. A votre enseignement d'histoire, vous avez ajouté d'innombrables articles de critique historique, un cours à l'usage de l'enseignement primaire, et enfin les travaux préparatoires sur Philippe V d'Espagne. Vous les commencez en 1886, par une mission officielle aux archives de Simancas, de Hénarès et d'Alcala. Ils aboutiront d'abord à votre thèse, en 1890, puis, après un second séjour d'enquête documentaire outre les Pyrénées, à la publication de votre œuvre maîtresse : *Philippe V et la Cour de France*. Je suspens un moment votre biographie pour m'arrêter à ce bel ouvrage, qui aurait suffi à vous désigner pour l'Académie si vous

n'aviez ajouté à vos titres d'historien des mérites d'action.

Parmi toutes les raisons que j'ai, Monsieur, de me réjouir à vous recevoir, je ne compte pas comme la moindre d'avoir lu votre *Philippe V.* Car si je n'avais pas l'honneur de vous recevoir, je ne l'aurais peut-être jamais lu à fond. Non pas que j'ignorasse son existence et tout le bien qu'on en pensait : l'Académie ne lui avait-elle pas deux fois décerné le grand prix Gobert? Mais il se développe en cinq énormes volumes grand in-octavo, qui font ensemble plus de trois mille pages. Tandis que je les absorbais, je fis un calcul (cette habitude persiste chez les Polytechniciens, même quand ils ont mal tourné). Je calculai que chaque page me demandait au moins quatre minutes pour être lue. Il y a bien des façons de lire; la plus courante, de nos jours, pourrait s'appeler plus exactement : survoler un livre. Moi, je ne vous survolais pas, je vous lisais; voilà pourquoi chaque page me coûtait quatre minutes. Cela fit deux cents heures pour le tout. Je lisais un peu plus de deux heures par jour. Au bout de quatre-vingts jours, j'étais au terme de votre ouvrage. On fait aujourd'hui le tour du monde en bien moins de temps. Mais je n'ai pas regretté mon voyage.

On vous a parfois querellé, Monsieur, sur le choix de votre sujet. On s'est étonné que, de tant de héros, un savant aussi incontestable que vous eût élu Philippe V. Pauvre personnage, en effet, — et vous en convenez, — ce deuxième fils du grand dauphin, frappé, comme son aîné Louis, comme son cadet Charles, de la mystérieuse tare congénitale qui fera de Louis un dégénéré contrefait et embrasé, de Charles un doux maniaque s'habillant en soubrette pour tenir les écheveaux des dames, et de Philippe lui-même un neurasthénique effervescent dans le style de son aîné, mais qu'assombrissent encore le climat et les mœurs de l'Espagne. Gouverné par les plus variables influences, il donnera l'impression d'un jouet politique plutôt que d'un souverain. Malgré lui, il évoluera dans des complications qui le dépassent, tour à tour inconscient et désespéré..... La fin de sa vie surtout est sinistre, alors qu'il veut abdiquer, abdique, reprend sa couronne, aspire au cloître, s'en dégoûte parce qu'il ne peut obtenir du nonce la permission de rejoindre la reine trois fois la semaine en temps ordinaire et une fois en temps de jeûne, transforme ses confessions en incroyables confidences conjugales, ignore la guerre qu'on lui fait faire, les courriers arrêtés, les dépêches truquées, de fausses victoires substituées aux réels désastres, — à ce point que quelques courtisans patriotes doivent l'enlever littéralement, au sortir de la Messe, pour le renseigner..... Avare avec cela, d'une sordide avarice, espèce de royal Harpagon qui se néglige par frénésie d'épargne, la perruque moisie, les habits et le haut-de-chausses rapiécés, tachés de tabac et de morve, fantoche de comédie, riant, radotant, gambillant, tout cela parmi l'étiquette d'une cour figée, parmi les catastrophes de sa patrie. Ah ! le triste temps, le triste lieu, le triste sire !

France d'hier et France d'aujourd'hui

Et pourtant, Monsieur, vous quereller sur le choix de votre héros serait injuste, car il n'est pas, en fait, le héros de l'ouvrage; il n'est que celui du premier volume. Peu à peu, vous avez été heureusement entraîné à élargir le sujet, à traiter un problème débordant les rapports de Philippe avec la cour de France. Le vrai titre de l'ensemble serait : *L'établissement de la Maison de Bourbon en Espagne et en Italie, 1700-1748.* Ce qui vous a frappé, ce qui vous a paru digne d'un important commentaire, c'est que l'on ait vu, sous l'impulsion de Louis XIV, un essai d'union des races latines, voire un effort de groupement méditerranéen, qui va de l'avènement de Philippe au Pacte de Famille. Il ne vous semble pas, Monsieur, que cette longue entreprise fût nécessairement vouée à l'insuccès.

> Maîtresse de la France, de l'Espagne et de l'Italie, écrivez-vous, la Maison de Bourbon pouvait sans crainte livrer à l'Autriche tout le centre de l'Europe et laisser l'Orient à la Russie. Un partage à trois a des chances de durée ....

Vous ajoutez :

> La Révolution a changé cet ordre de choses. Elle a relevé plus hautes que jamais les barrières entre les peuples qu'elle avait souhaité d'abaisser.....

Vous écriviez cela en 1890..... Depuis — et c'est hier — une nouvelle éruption volcanique a bouleversé l'Europe. Le Centre s'est effondré; l'Orient chancelle. Des trois sœurs latines, seule l'Espagne est restée neutre : la France triomphe, unie à l'Italie. Une aube luit sur le monde. Il ne s'agit plus de l'alliance de quelques familles royales, ou même de quelques peuples de même sang : un pacte plus vaste s'élabore. *Magnus ab integro sæclorum nascitur ordo.* C'est l'union de tous les enfants de Japhet, sous les mêmes lois humaines, chaque nation demeurant une personne libre. Chimère ! eussiez-vous dit en 1890 : bien peu vous eussent alors contredit. Cette chimère sera la réalité demain. N'en soyons pas moins équitables envers le passé. Au cours des négociations que vous racontez, comme en bien d'autres entreprises, la monarchie française, avec son génie propre et les moyens de son époque, a acheminé le monde vers des solutions que notre âge voit s'accomplir. Rendons-lui l'hommage dont elle est digne, sans méconnaître qu'après sa disparition, des mains énergiques et patriotes ont recueilli le flambeau. Est-il donc si malaisé, n'est-ce pas au contraire un réconfort, que de proclamer entre Français cette continuité du labeur français pour la patrie, pour la civilisation? Français de 1919, tombons d'accord sur cette éclatante vérité : le génie de la France, génie de raison, de liberté, de concorde, continue, dans la victorieuse et nécessaire démocratie d'aujourd'hui, l'œuvre de la glorieuse et nécessaire monarchie d'hier.

Les Oratoriens à l'Institut

Tandis que vous assuriez, Monsieur, l'achèvement de votre grand ouvrage, votre vie spirituelle poursuivait son évolution. En 1890, vous

passez votre thèse et vous entrez à l'Oratoire, dont le cardinal Perraud conduit les destinées. Vous voilà religieux, avant même d'être prêtre. Un autre édifice, non sans illustration, va vous abriter. Il ne portera pas tort aux deux autres. L'Oratoire influera peu sur votre vie apparente: d'abord, parce que la Congrégation fut dissoute en 1903, puis parce que le rectorat de l'Institut catholique vous a délié provisoirement des obligations de la vie commune. Mais l'Oratoire s'enorgueillira d'ajouter votre nom au palmarès des Oratoriens membres de l'Institut. Il y en a quarante-trois depuis sa fondation. L'un d'eux fut de la section des Beaux-Arts; il était peintre. Dix-sept furent membres de l'Académie française; j'en ai consulté la liste avec curiosité. Consulter une liste d'académiciens du passé est un exercice spirituel qu'on ne saurait trop recommander aux académiciens vivants. A l'ordinaire, cette lecture fait penser : « Combien ces défunts confrères sont oubliés! Il est impossible d'être plus oublié, plus inconnu que ces confrères défunts..... » Et l'on fait sur soi-même un profitable retour. La liste des dix-sept confrères Oratoriens est privilégiée. Elle contient deux secrétaires perpétuels. Elle contient le prédécesseur de Buffon et le prédécesseur de d'Alembert. On s'assure une célébrité discrète en cédant son fauteuil à un homme célèbre. Les plus marquants de la liste seraient sans contredit, avec Massillon, les trois derniers en date: le P. Gratry, le cardinal Perraud et vous-même, si votre gloire n'était peut-être éclipsée par un Oratorien de 1684, un simple novice, et qui ne dépassa jamais le noviciat : Jean de La Fontaine.

C'est à Mgr Perraud que le dictionnaire de l'Académie doit l'introduction et la définition d'un mot assurément utile et usuel, mais ignoré de La Fontaine : le mot *chic*... Nous apportez-vous aussi, Monsieur, caché sous votre camail d'Oratorien, quelque vocable bien accentué, bien significatif, bien parisien, digne de celui que fournit votre maître? Nous verrons bien..... En tout cas, vous êtes assez jeune pour voter un jour l'admission d'un substantif tout neuf, pour lequel se lèveront toutes nos mains : celui de « Poilu ».

Recteur de l'Institut catholique de Paris

En cette même année 1890, les étudiants de l'Institut catholique virent leur professeur, à la fois docteur et disciple, reparaître à la maison des Carmes, et suivre les cours d'études théologiques. Ordonné prêtre en 1893, vous faites un nouveau séjour en Espagne, pour terminer vos investigations d'historien. Puis, en 1894, vous reprenez votre chaire d'histoire moderne à l'Institut catholique de Paris : enseignement que vous avez poursuivi durant onze années devant les étudiants de licence et auquel vous joignîtes les cours d'histoire ecclésiastique à la Faculté de théologie. Vous n'en avez rien publié, mais nous en connaissons l'importance et le succès ; nous savons aussi qu'il affirme, par l'objectivité des jugements portés sur les faits et sur les hommes, l'indépendance du véritable historien. Vous avez, d'autre part, rassemblé vos conférences d'apologétique dans un ouvrage intitulé : *L'Eglise catholique, la Renaissance, le Protestantisme*.

Enfin, vous avez donné à l'Université catholique de Lille des conférences que vous avez réunies sous le titre de : *Quatre cents ans de Concordat*. Complet et consciencieux comme tous vos ouvrages, celui-ci aboutit au vœu que la France ne sépare pas l'Eglise de l'Etat. Deux ans après, la rupture était consommée.

En 1907, les évêques protecteurs de l'Institut catholique vous choisissent pour succéder, comme recteur, à Mgr Péchenard. Suspendons de nouveau l'histoire de votre vie à cette date importante, pour effleurer au moins la question de l'enseignement catholique. Vous allez, une fois de plus, me servir de guide : je me documenterai dans l'ouvrage que vous avez consacré, en 1912 et 1914, à Mgr d'Hulst, un de vos prédécesseurs en rectorat. Ouvrage excellent, mais que vous devez juger un peu court. Il n'a, en effet, que deux volumes in-octavo de 700 pages chacun, et c'est un jeu de le lire, en trois semaines.

La conquête de la liberté d'enseignement

Vous nous apprenez, Monsieur, qu'avant la Révolution, l'enseignement était, à tous les degrés, un monopole de l'Eglise. Tout juge impartial proclamera deux évidences: que ce monopole eut parfois des inconvénients graves, mais aussi qu'il forma d'excellentes générations d'humanistes et de savants. Après bien d'autres, les auteurs de l'Encyclopédie avaient été enseignés par des prêtres. Survient la Révolution. Non seulement elle supprime le monopole ecclésiastique de l'enseignement, mais elle ôte à l'Eglise le droit d'enseigner. Du gouvernement révolutionnaire, dites-vous, cela n'avait rien d'inattendu, puisque le mouvement révolutionnaire était en partie dirigé contre le clergé.

Ce qui est plus singulier, c'est que, pendant les trois quarts de siècle suivants, les gouvernements successifs, dont plusieurs s'appuient sur l'Eglise, continueront d'exclure celle-ci de l'enseignement.

Le premier Empire garde jalousement à l'Etat la prérogative d'enseigner.

Vous citez à ce propos une phrase de Portalis où s'exprime cette volonté jalouse, une phrase que Flaubert eût épinglée dans son herbier de niaiseries grandiloquentes : « Toutes les branches de l'enseignement, dit ce fonctionnaire, ne seront plus qu'un seul et même arbre, dont les racines tiennent dans les mains du souverain..... »

Sous la Restauration, comme sous Louis-Philippe, deux forces, par ailleurs hostiles, se coalisent contre la liberté éducatrice de l'Eglise : les évêques et l'Université.

L'Université défend son monopole, les évêques défendent leur autonomie diocésaine.

Cependant, en 1833, la liberté de l'enseignement primaire est conquise ; en 1850, celle de

l'enseignement secondaire. Reste à conquérir celle de l'enseignement supérieur. Sous le second Empire, la question demeure constamment à l'ordre du jour; mais, au fond, pas plus que l'oncle, le neveu n'a la moindre envie de partager avec l'Eglise le privilège de façonner les jeunes esprits. De 1866 à 1870, lutte plus ardente: les pétitions se succèdent; Duruy défend le monopole universitaire, tandis que le P. d'Alzon, homme d'ailleurs fort distingué, ami de Gaston Boissier et fondateur des Assomptionistes, compare hardiment l'Université à Carthage et réitère à son endroit le *delenda* obstiné de Caton (1). Un projet de loi est déposé le 1er juin 1870, qui accorde à l'Eglise les Facultés, sans la collation des grades. Survient la guerre, et le projet est enseveli sous les décombres du trône napoléonien.

Ce que l'Eglise n'avait pu obtenir ni du premier Empire, ni des Bourbons restaurés, ni du gouvernement bourgeois de Louis-Philippe, ni de Napoléon III, elle le reçut de la troisième République, presque au lendemain de son avènement. Ce sera l'éternel honneur des Jules Simon et des Renan d'avoir défendu la liberté pour la liberté, alors que ceux qui la réclamaient pour eux-mêmes n'hésitaient pas à la restreindre d'avance pour leurs adversaires. Vous citez, de ceux-ci, cette phrase-programme : « Combattre l'Université, la renverser, si faire se pouvait, par les moyens que fournissent la loi..... » Pareillement, au Congrès catholique de 1874, l'ordre du jour exprime le regret « que la loi Laboulaye fût fondée sur le principe de liberté pour tous de tout enseigner..... » Il eût fallu, pour contenter ces extrémistes, non pas seulement que l'Eglise enseignât, mais que personne ne pût enseigner sauf l'Eglise. Mgr Dupanloup, plus intelligent et plus juste, vota la loi Laboulaye, qui passa le 12 juillet 1875, avec 50 voix de majorité.

Mgr d'Hulst

Tout en nous racontant parfaitement, dans votre *Vie de Mgr d'Hulst*, cette passionnante histoire de la conquête, par l'Eglise de France, de la liberté d'enseignement, vous avez su tracer d'inoubliable façon la physionomie de ce prélat aristocratique, dont l'abord semblait frigide et dont le cœur était chaud, philosophe et chercheur de système par tempérament, disciple docile de saint Thomas par soumission à l'Eglise, réputé rétrograde, et qui percevait infiniment mieux que d'autres les nécessités sociales des temps modernes. N'est-ce pas Mgr d'Hulst qui défendit la science contre la prétendue faillite imprudemment dénoncée ? N'osait-il pas écrire la phrase que voici et que vous citez :

> Sans donner gain de cause aux calomniateurs du passé, il ne me paraît pas douteux que, sur plus d'un point, notre âge soit en progrès. C'est l'évolution démocratique. Comme disciple de l'Eglise, je n'ai aucune raison de m'en affliger ; je dois même saluer, dans ce que cette tendance a de légitime, un triomphe tardif de la pensée chrétienne.

C'est que Mgr d'Hulst ne craignait pas de faire entendre des vérités, même désagréables, à celles de ses ouailles mondaines qu'il appelait « des linottes parées, grisées de vanité et de passions de toutes sortes, qui mènent gaiement les funérailles de la moralité domestique et des vertus sociales..... » Ainsi parlait Mgr d'Hulst.

Écueils rencontrés par Mgr Baudrillart pendant son rectorat :

a) LE MODERNISME

Tout le monde se rend compte des qualités de savant et d'administrateur requises par la direction d'un grand organisme d'enseignement supérieur. Le rectorat d'un Institut catholique exige celles-ci et quelques-unes de plus, car s'il est toujours malaisé d'apprendre à de jeunes esprits ce qui touche à la destinée même de l'homme : physique, chimie, sciences naturelles, métaphysique, histoire des religions, la tâche est plus délicate encore dans une Faculté inspirée, surveillée par l'Eglise. Quand un professeur de cette Université française d'où vous êtes sorti, Monsieur, ayant donné un effort sincère à la connaissance de la vérité, enseigne la doctrine que sa conscience et sa raison lui ont démontrée, il est quitte envers lui-même ; rien ne troublera son repos de bon ouvrier. Il n'en est pas de même dans une Université catholique. L'esprit le plus sincère et le plus laborieux peut être soudain arrêté net au milieu de son enseignement. Une voix qu'il respecte lui dit : « Tu t'es trompé. Tais-toi ou enseigne le contraire..... » Moment redoutable ; tragédie de la conscience et de l'intelligence si poignante que les habituels conflits de devoirs dont s'alimentent romans et théâtres paraissent, à côté, bien mesquins. Et les cas ne sont pas fort rares. N'avez-vous pas écrit vous-même : « Si les limites de l'orthodoxie sont très réelles, elles ne sont pas toujours visibles à première vue. De très bonne foi, on peut se tromper. » Sous le rectorat de Mgr d'Hulst, l'Institut catholique de Paris connut deux fois cette tragédie intime ; la seconde fois, le recteur lui-même y eut son rôle. Après avoir mis son nom au bas d'un article où il défendait l'un de ses professeurs — le professeur d'hébreu, — et où il préconisait en matière d'exégèse biblique ce qu'il appelait « l'école large », Mgr d'Hulst dut sacrifier le professeur qu'il avait choisi et dont il aimait la doctrine. Quel déchirement !

Vous n'avez pas, que je sache, subi, dans vos dix ans de rectorat, une épreuve aussi rude. Pourtant, la traversée du navire que vous guidiez se poursuivit au milieu des écueils, et les coups de temps n'ont pas manqué. Vous avez rencontré sur votre route la crise moderniste ; vous avez rencontré les effets de la Séparation, enfin vous avez rencontré la guerre. Dans la crise moderniste, vous fûtes, sans hésitation et

(1) Sur la part prise par le P. d'Alzon aux luttes pour la liberté d'enseignement, cf. *Questions Actuelles*, t. CX, pp. 389-396. (Note de la *D. C.*)

sans tricherie, d'accord avec Rome. Vous vous êtes publiquement expliqué là-dessus en termes qu'il sied de noter.

On me reproche quelquefois — avez-vous dit — et d'aucuns me blâment de ne pas être resté suffisamment libéral. Si, comme je n'ai nulle envie de le nier, il y a eu évolution, elle a été déterminée par une étude plus approfondie de la doctrine catholique et de ses conséquences ; en un mot, par la conviction qu'en marchant dans ce sens je me rapprochais de la vérité.....

Voilà qui est net et coupe court à toute discussion.

b) LA SÉPARATION DE L'ÉGLISE ET DE L'ÉTAT

La Séparation de l'Eglise et de l'Etat, consommée avant votre rectorat, ne vous en a pas moins créé des difficultés : car l'immeuble des Carmes appartenait à la mense archiépiscopale de Paris. Cette Séparation, je signalais tout à l'heure que vous ne l'aviez pas souhaitée. Et cependant, vous avez approuvé la rupture, dans sa forme la moins atténuée, dans le rejet de la transaction des cultuelles. Même avant que Rome eût donné là-dessus sa réponse, vous avez par avance annoncé ce qu'elle serait au gouvernement de la République, qui vous consulta. C'est un moment bien intéressant, bien caractéristique de votre vie : il nécessite une esquisse des circonstances qui l'ont précédé. Une fois de plus, je vous emprunterai ma documentation.

Votre ouvrage sur le Concordat nous expose clairement quelles crises ont subies, depuis 1876, les relations du gouvernement de la République française et de l'Eglise catholique. Ces crises datent du fameux 16 mai : on sortait de la bataille politique. « Qu'au début du régime actuel, nous dites-vous, le clergé ne se soit pas montré favorable à la République ; qu'il y ait eu, dans les premières années, quelques excès de langage, quelques manifestations trop bruyantes et probablement intempestives, je n'y contredis pas. » Ayant ainsi débuté, la fâcheuse lutte se continua avec les années, s'aggravant ou s'apaisant selon les tendances de nos ministères et de la Curie.

Vous constatez loyalement que la République fut souvent bien disposée en faveur des catholiques. Avant de mourir, Jules Ferry — ditesvous — reconnaissait que la France avait surtout besoin de paix religieuse. A la tribune du Sénat, M. Challemel-Lacour se vantait d'abandonner ses préjugés du passé. M. Charles Dupuy, en 1893, applaudissait à la politique du plus grand Pape des temps modernes, Léon XIII. Enfin, en 1894, M. Spuller prononçait le mot d' « esprit nouveau », et le commentait en recommandant « cette tolérance éclairée, humaine, supérieure, qui a son principe non seulement dans la liberté d'esprit, mais dans la liberté du cœur ». En 1896, M. Méline disait bien haut qu'il ne persécuterait personne. Je prends ces propos dans votre ouvrage ; ce ne sont pas là, convenons-en, des propos d'antéchrist.

Malheureusement, les grands troubles politiques, de 1898 à 1900, ravivèrent l'esprit de parti ; où il n'y aurait dû avoir qu'une libre discussion de doctrines, les passions des hommes intervinrent. La haine civile germa entre les Français ; un conflit plus âpre que celui du 16 mai nous déchira. Par la force des circonstances, le pontificat de Pie X fut un pontificat de lutte.....

Le rejet des « Cultuelles »

Et j'arrive tout de suite à cet instant de votre vie, Monsieur, que j'annonçais tout à l'heure..... Voici la conjoncture : dans les premiers mois de février 1906, M. Rouvier fit porter chez vous le texte de la loi de Séparation, le projet de règlement d'administration publique et les délibérations de la Commission interparlementaire. Vous étiez prié confidentiellement d'étudier le tout et de fournir un pronostic motivé sur l'acceptation ou le refus probable de Rome. Votre réponse fut : « Quoi qu'on puisse vous dire, soyez sûr que le Pape rejettera la loi..... » Et vous donniez explicitement les motifs de ce refus prévu par vous.

Le lendemain de sa chute, M. Rouvier vous envoya un attaché de son ministère pour vous dire qu'il vous relevait du secret de la consultation et de la réponse vis-à-vis de vos chefs ecclésiastiques — l'archevêque de Paris et le Pape. Vous usâtes de la permission. En avril de la même année, vous allâtes à Rome. Le cardinal-secrétaire d'Etat, que vous ne connaissiez pas, souhaita vous voir. Il vous dit : « Vous avez bien jugé. La décision que vous avez prévue sera celle du Saint-Père. »

Un mois et demi s'écoula. Les 30 mai-1[er] juin 1906, l'épiscopat français tint une réunion plénière. Au scrutin secret, par 48 voix contre 26, la majorité déclara qu'il y avait lieu de chercher un *modus vivendi* qui permît de créer des associations à la fois légales et canoniques. Un second vote, par 56 voix contre 18, adopta le projet présenté par Mgr Fulbert-Petit, archevêque de Besançon, dont la base n'était autre que le projet des « cultuelles », approuvé par le gouvernement. Il restait à obtenir l'assentiment de Rome. Rome refusa. Le 10 août 1906 (comme vous l'aviez prévu et comme vous l'annonciez d'avance), Pie X condamna la loi.

Et cependant, l'épiscopat français, dans la proportion de quatre contre un, avait accepté le principe des cultuelles. Et cependant, des personnalités telles que ceux de nos confrères qu'on a appelés les cardinaux verts, Brunetière, le marquis de Vogüé, Etienne Lamy, pour n'en citer que trois sur vingt-trois, s'y étaient ralliés..... Avant Pie X, vous avez dit non : et, de la manière que vous m'avez raconté la chose, j'ai compris que vous n'aviez pas hésité. Voilà, pour moi, l'argument le plus fort contre les cultuelles. L'étude consciencieuse que je viens de faire de ces graves tractations eût tendu à me faire croire que la majorité des évêques français et les cardinaux verts étaient dans le vrai..... ; mais vous avez dit *non :* cet argument personnel est parmi ceux qui me font le plus hésiter. Soyons francs, je n'en ai pas rencontré d'autre.

(*A suivre.*)

QUESTIONS SOCIALES

Les entreprises industrielles et la réorganisation nationale

Danger national : faiblesse du gouvernement à l'égard des Syndicats socialistes, qui ne visent qu'à multiplier la force de l'association des bras contre les dirigeants des entreprises industrielles.

De l'*Economiste Français* (1er mars 1919) :

C'est une des plus étranges aberrations du socialisme contemporain que la méconnaissance du rôle de l'entrepreneur. On sait à quelle impuissance et à quelle demi-anarchie l'absence d'unité dans la direction et de responsabilité dans la gestion de la chose publique nous a conduits en matière politique et gouvernementale. On pouvait, du moins jusqu'ici, opposer la direction des entreprises qui ont réussi à l'anarchie gouvernementale et espérer que l'exemple des unes finirait par réagir heureusement sur l'autre, en l'entraînant vers des réformes nécessaires. Aujourd'hui, c'est aux entreprises industrielles que, par un long travail de décomposition et de désorganisation, on voit s'attaquer la démocratie socialiste, et cela au moment même où, pendant la guerre, l'esprit d'entreprise français a, au milieu de difficultés sans nombre, prouvé son énergie, son ingéniosité, son don d'organisation et, de l'aveu même des juges les plus sévères (1), rendu au pays les plus éclatants services.

Les fondateurs du socialisme français n'avaient pas versé dans cette funeste erreur. Un publiciste distingué, M. Germain Martin, rappelait, dans un récent et intéressant ouvrage (2), dont il intitule le premier chapitre : *le Néo-Saint-Simonisme*, comment les disciples de Saint-Simon et d'Enfantin, lorsqu'ils construisirent leur système social visant à l'amélioration du sort des plus nombreux, affirmaient comme moyen l'efficacité de la direction des plus capables et des plus entreprenants. « Leur système, ajoute-t-il, aboutissait à un accroissement de la production. Dans leur état économique, l'entrepreneur accomplit une fonction sociale. Il est l'agent excitateur et directeur de la production intensifiée. Son intelligente perspicacité doit augmenter les biens matériels actuellement produits et mis à la disposition des masses. »

Cette juste appréciation de « l'intelligente perspicacité » du chef d'industrie a, on le sait, été sapée par la théorie de la « lutte des classes » chère au marxisme allemand, et dont nos organes socialistes actuels, enclins à la propagande électorale, se sont fait un drapeau. Ils sont malheureusement encouragés par cette même propagande électorale, chère à tous les partis, et qui, voulant flatter les sentiments ou les préjugés du grand nombre, fait trop de concessions à la simple envie ; c'est elle qui, bien souvent, s'exerce sous le nom de passion d'égalité.

Je ne veux pas rechercher ici à quels abus cette « passion d'égalité » nous mène dans la politique proprement dite : je me borne au domaine de la production, où elle aboutit à une inégalité au rebours, éminemment préjudiciable à l'intérêt de la collectivité.

Elle est partie — comme le fait s'est produit dans toute l'évolution historique — de privilèges fâcheux d'une minorité, que l'influence du nombre, jointe à un sentiment naturel et invincible d'équité, a peu à peu détruits. L'interdiction des coalitions ouvrières était du nombre, celle des patrons, comme l'a indiqué Adam Smith, étant, malgré les prohibitions légales, toujours possible. Cette interdiction a disparu depuis la loi de 1864. Elle a été remplacée par la liberté des grèves, et l'on sait si les classes laborieuses en ont usé. Puis est venue la loi de 1884 autorisant les Syndicats professionnels ; l'expérience a prouvé quelle extension — non prévue par les législateurs d'alors — a prise la liberté des Syndicats. Envisagée tout d'abord comme une représentation légitime des intérêts corporatifs, à force d'agrandissements, puis de Fédérations des Syndicats, et ensuite des Unions de Syndicats, elle est devenue une organisation globale qui n'a plus que des rapports lointains avec le but « professionnel » primitivement envisagé. Peu à peu, les « industries » ont remplacé les métiers ou professions, et, actuellement, les membres des Unions syndicales ne possèdent plus guère entre eux qu'un seul lien : la lutte contre les entrepreneurs pour obtenir, par la menace de grève, l'amélioration des conditions du travail : salaires plus élevés et diminution de l'effort. Les garanties que l'ancienne corporation était censée offrir à l'intérêt général et sur lesquelles elle appuyait sa légitimité ont disparu : bonne qualité du travail, bon emploi des matières, répression des fraudes dans le produit, avantages de l'apprentissage, tout cela n'existe plus guère dans les visées des Fédérations. Elles ne poursuivent qu'un dessein : la force de l'association des bras contre le capital et la direction des entreprises (1).

Telle était déjà la situation avant la guerre, et l'on sait l'intensité qu'avait prise le mouvement syndicaliste organisé par la *Confédération générale du travail* (2).

(1) Voir, entre autres, les déclarations de M. Albert Thomas au Parlement. Cf. MILLERAND : *Le Parlement et l'opinion*, février 1919, p. 104.

(2) *Les Problèmes du crédit en France*, p. 12.

(1) Les *Trade Unions* anglaises ont naguère consacré une grosse part de leurs ressources à des buts différents : assistance, prévoyance, éducation, etc., et cela les rendait prudentes au point de vue des grèves. Actuellement, elles sont débordées par le mouvement purement gréviste, et une grande partie du personnel ouvrier obéit à des meneurs plus audacieux et turbulents.

(2) Il est à remarquer que les Syndicats sont en contradiction avec l'article 419 du Code pénal, qu'on veut remettre en vigueur, et représentent un véritable privilège. De même, les Syndicats sont privilégiés par rapport aux simples associations, et un projet de loi voté par la Chambre vient encore d'aug-

La guerre a tout d'abord affaibli cette dernière. Le mouvement national a bien vite étouffé la « lutte de classes », et les menaces de l'Allemagne montrèrent à tous les yeux combien l'internationalisme marxiste était une chimère ou une duperie : mais les nécessités urgentes des fabrications de guerre, la difficulté de recruter de la main-d'œuvre, la mainmise de l'Etat sur une grande partie de l'activité industrielle, son penchant naturel à la faiblesse vis-à-vis des organisations représentant des masses électorales et des partis agissants ou bruyants dans les Chambres, ont vite donné aux Syndicats plus de puissance qu'ils n'en avaient eu avant les hostilités. On a voulu éviter avant tout les crises et les conflits, et on a fait pour cela beaucoup de concessions. Malheureusement, une fois le pli pris, ce qui était peut-être nécessaire ou excusable pendant la guerre à titre « d'union sacrée » tend à se perpétuer et même à s'aggraver depuis la fin de la lutte armée. Les chefs des Fédérations ouvrières trouvent auprès des pouvoirs publics des encouragements ou des indulgences qui ne sont pas sans inquiéter profondément les chefs d'industrie. Des faiblesses ont été commises dans la répression de tentatives de grève dans les transports, élément indispensable de la vie nationale. La nomination du délégué général de la C. G. T. à la Commission internationale du travail de la Conférence de la paix, alors qu'aucun industriel n'y figure jusqu'ici, a nettement souligné les préférences du gouvernement et motivé de vives réclamations.

Il serait grand temps de s'arrêter sur une pente néfaste pour la réorganisation nationale. Celle-ci ne peut s'accomplir que par un rétablissement et un développement de notre activité productrice. « Il n'y a plus qu'un seul hymne, s'écriait récemment M. Loucheur devant la Chambre, l'hymne à la production ! » Pour que l'hymne se transforme en réalité, que de restaurations et de progrès à obtenir ! Et comment les accomplir sans des chefs assurés d'un certain concours des autorités, ou au moins de leur neutralité, qui trouvent dans l'Etat non un concurrent pourvu de toutes les ressources du budget et les gaspillant par faiblesse ou désir de popularité, mais un véritable gardien de l'intérêt public ? La guerre a prouvé combien les qualités du véritable chef existaient à tous les échelons dans nos jeunes générations. Un grand nombre de leurs représentants ont pris goût à l'organisation, à l'exercice de la responsabilité et de l'initiative, et sont prêts à porter dans la vie civile les qualités qui les ont distingués sous l'uniforme. Après l'effroyable vide que les projectiles ennemis ont fait dans notre jeunesse laborieuse, il faudrait encourager à la vie productive ceux des survivants qui se sentent du goût pour elle et qui possèdent les aptitudes nécessaires. Ils apporteraient un concours précieux à la reconstitution de nos forces industrielles, agricoles et commerciales ; mais, pour cela, la première condition est qu'ils n'aperçoivent pas à l'horizon de la carrière productive les menaces constantes du législateur, les injustices fiscales, la protection donnée aux instigateurs de la désorganisation de la discipline et de la hiérarchie nécessaire. L'intérêt du consommateur devrait être le premier à exiger cet assainissement de la situation réciproque des collaborateurs de la tâche industrielle. Ce n'est, on l'a trop vu, ni la taxation, ni les réquisitions, ni les initiatives de l'Etat qui multiplieront les produits et feront baisser les prix (1) : seule l'activité créatrice y pourvoira ; mais, pour qu'elle poursuive et obtienne ce résultat, il faut qu'elle ne soit plus elle-même en face des causes de renchérissement des prix de revient tels que soit elle se décourage et renonce, soit ait recours — ce à quoi elle a déjà trop de tendance — aux privilèges indirects, comme les droits protectionnistes excessifs, ou à des combinaisons de groupements ayant pour but de faire payer au public les augmentations du coût de revient qu'engendrerait la faiblesse de l'Etat vis-à-vis des organisations ouvrières. Celles-ci devraient avant tout compenser la hausse des salaires, nécessitée par l'élévation du prix de l'existence, par un redoublement dans la productivité du travail. Or, elles commencent par réclamer la réduction générale et immédiate de la journée ou de la semaine, sans réduction dans le total de la rétribution. C'est aller à l'inverse des nécessités les plus évidentes, tourner dans un cercle vicieux et conduire à la ruine une partie des entrepreneurs qui ne pourront substituer la mécanique aux bras humains. Et à quelles attaques s'exposeront ceux qui voudront opérer cette réforme ! Là encore, si les courants d'opinion ne changent pas, on rencontrera la méconnaissance du rôle indispensable des entrepreneurs à titre de réorganisateurs de notre production nationale, méconnaissance qui constitue un des périls les plus menaçants de l'heure présente !

EUGÈNE D'EICHTHAL,
membre de l'Institut.

---

menter leurs privilèges. (L'article 419 est ainsi conçu : « Tous ceux qui, par des faits faux ou calomnieux semés à dessein dans le public, par des sur-offres faites aux prix que demandaient les vendeurs eux-mêmes, par réunion ou coalition entre les principaux détenteurs d'une même marchandise ou denrée, tendant à ne pas la vendre ou à ne la vendre qu'à un certain prix, ou qui, par des voies ou moyens frauduleux quelconques, auront opéré la hausse ou la baisse du prix des denrées ou marchandises ou des papiers et effets publics au-dessus et au-dessous des prix qu'aurait déterminés la concurrence naturelle et libre du commerce, seront punis d'un emprisonnement d'un mois », etc.) — Note de la *D. C.*

(1) Un exemple curieux de la façon de procéder de l'Etat a été donné par M. André Martin, président de la Chambre syndicale des cuirs (lettre au *Matin*, février 1919), au sujet de la *chaussure nationale* : « ..... Pour arriver au prix voulu, l'Intendance obligeait les bouchers à vendre le cuir de veau au-dessous du prix réel. Afin de rattraper cette perte, les bouchers majoraient le prix de la viande d'une somme égale. Ainsi, pour que un million de Français pussent se chausser à meilleur marché, 36 millions de Français payaient leur viande plus cher. » .

L'ACTUALITÉ DE DEMAIN

Pour assurer le succès de la dictature du prolétariat, nos socialistes veulent recruter des techniciens et des salariés intellectuels

M. MARCEL CACHIN, *qui a remplacé à l'Humanité M. Renaudel, écrit dans ce journal (17 avril 1919)* :

La révolution russe manque de techniciens, et c'est pour elle, parmi toutes les difficultés dont elle est assaillie, l'une des plus graves. Toutes les lettres que nous recevons de là-bas attestent que le peuple russe a le plus pressant besoin d'ingénieurs, d'organisateurs d'industrie, d'hommes compétents pour la répartition comme pour la production nationale

Lorsque Scheidemann cherche des arguments contre l'institution des Comités d'ouvriers et de soldats en Allemagne, c'est aussi la raison qu'il invoque le plus volontiers. Pour appuyer sa politique de compromis avec la bourgeoisie, il déclare que, seuls, les ouvriers ne sauraient assurer la vie économique du pays : le concours de l'intelligence directrice est tout à fait indispensable.

Il faut que les classes ouvrières de l'Europe en mal de révolution aperçoivent clairement le problème ainsi posé. Nous exigeons des diminutions d'heures de travail, des conditions de salaires et de vie supérieures, et c'est là un courant auquel nul ne peut désormais résister. C'est parce qu'il est incapable de répondre en aucun pays à ces exigences des travailleurs que le régime capitaliste est partout à l'agonie.

Mais il est nécessaire que l'ordre socialiste, qui sera substitué au désordre présent, soit en état, peu après la victoire politique du prolétariat, de répondre aux conditions de la nouvelle existence. Il sera nécessaire qu'après les premiers et inévitables mouvements de troubles et de réadaptation, la production des richesses, sous toutes ses formes, soit assurée et même qu'elle soit développée plus qu'elle ne le fut jamais.

Une révolution qui ne saurait garantir à ses bénéficiaires une somme de produits qui réponde à leurs besoins peut survivre quelque temps à la fièvre de la bataille. Mais son avenir est précaire et la réaction la menace. Le devoir urgent des révolutionnaires qui ont saisi le pouvoir est donc de lier à leur sort le maximum possible d'intérêts ; si les espérances qu'ils ont fait naître dans le peuple se trouvent déçues, leur mouvement n'aura été qu'une émeute passagèrement victorieuse.

Notre socialisme fait appel à tous les salariés, quels qu'ils soient. Un ingénieur, un chimiste, le directeur appointé d'une industrie, le gérant d'une affaire, un instituteur, un professeur, un fonctionnaire, tous ceux qui assurent pour le profit du capitalisme la marche de l'organisme social, tous ceux-là ont, dès maintenant, un égal intérêt au triomphe de nos doctrines. Nous savons qu'ils sont nombreux déjà les intellectuels français qui ont adhéré de plein cœur au socialisme et au syndicalisme ; nous avons, ici même, salué récemment l'entrée à la C. G. T. de dizaines de milliers de fonctionnaires ; ces jours derniers, à Paris, s'est constituée une importante organisation de techniciens de l'industrie, du commerce, de l'agriculture, qui est prête à mener, d'accord avec la classe ouvrière et paysanne, une vigoureuse action commune.

Nous ne devons négliger aucun moyen de donner à la propagande près de ces groupements la plus grande ampleur. La bourgeoisie croit pouvoir s'appuyer sur le monde des salariés intellectuels, qu'elle tente de souder à son régime d'exploitation. A nous de montrer à tous ces travailleurs qu'ils n'ont rien à redouter du socialisme triomphant. Comme tous les salariés, à la chute du capitalisme ils ont tout à gagner, ils ne peuvent y perdre que leurs chaînes.

MARCEL CACHIN.

L'HOMME DU JOUR

Charles Humbert

M. WILLIAM MARTIN, *un des hommes les mieux renseignés de l'Europe, publie dans* le Journal de Genève *(16. 4. 19) ce joli portrait en pied de l'ancien directeur du* Journal, *qui fut de longues années une véritable puissance dans les hautes sphères officielles, si férues d' « émancipation »* :

> « Il y a vraiment des hommes qui font regretter que Balzac soit mort. » (*L'Opinion.*)

La chronique judiciaire ne chôme jamais longtemps à Paris. Les femmes du monde, les banquiers célèbres, les parvenus de haut vol, les parlementaires déchus se succèdent à la barre. Les journaux publient des portraits, des croquis, des impressions d'audiences; les incidents et les altercations se multiplient ; le dernier procès, c'est toujours la dernière sensation.

Ce n'est point là, semble-t-il, le signe d'une démoralisation particulière de l'esprit public. Ce serait plutôt — sans paradoxe — le symptôme d'un régime social très démocratique, au moins dans un certain monde, qui permet aux aigrefins, avec quelque audace, de se pousser jusqu'aux premiers rangs de la société, qui permet aux humbles, pourvu qu'ils aient de l'argent, de l'esprit et un minimum de manières, de réussir dans un monde devenu peu regardant sur l'origine des gens.

Petit paysan de la Meuse, Charles Humbert, à quinze ans, est déjà à Paris, où il gagne sa vie comme plongeur de restaurant. A dix-huit

ans, il s'engage et devient ordonnance au mess des officiers. Il passe sous-officier, s'instruit lui-même, entre à Saint-Maixent et en sort sous-lieutenant en 1891. Un incident dans son régiment, au cours duquel il se dresse en face de son colonel au nom des principes républicains, le désigne à l'attention du ministre. Il devient officier d'ordonnance du général André, prend part à l'organisation des fiches, puis, lorsque le vent commence à tourner, il dénonce les fiches et démissionne avec éclat.

Il entre au *Matin*, organise le banquet des maires et la marche de l'armée, puis se porte à la députation dans la Meuse contre le colonel Rousset.

Sa campagne électorale, a écrit un de ses biographes dans l'*Opinion*, est demeurée historique. Il parcourut toutes les communes de sa circonscription, accompagné d'un vieil instituteur et d'un vénérable prêtre. Selon l'opportunité, il faisait monter sur l'estrade le brave maître qui avait formé son cerveau laïque ou le bon curé qui lui avait fait faire sa première Communion. Puis il pleurait d'émotion, car il a toujours eu la faculté de se tirer des larmes en s'attendrissant sur lui-même. Il fut élu à une majorité écrasante.

Désormais, rien ne saurait plus arrêter la carrière de Charles Humbert. De la Chambre, il passe au Sénat; du *Matin* au *Journal;* de la chaumière qui l'a vu naître au château de Dugny, dans lequel le général Herr, commandant la région fortifiée de Verdun, avait, en 1916, installé son quartier général et où il recevait ses hôtes dans les meubles fastueux du sénateur.

A la veille de la guerre, le 13 juillet 1914, Humbert prononçait au Sénat un discours retentissant, dans lequel il dénonçait l'impréparation de l'armée française. Ce discours parut alors à beaucoup un acte de courage patriotique. Maintenant que l'on connaît mieux les dessous de ses actions, il sera retenu contre lui.

Car il a contribué plus qu'on ne saurait dire à enflammer le peuple allemand, et ceux qui ont été à Berlin dans les derniers jours de juillet 1914 se rappelleront tous de quel ton de commisération et d'espérance les officiers allemands disaient: « Alors, ces pauvres Français, ils n'ont point de souliers! » D'un coup, le discours de Charles Humbert avait fait remonter dans ces têtes comme une fumée funeste, comme une mauvaise griserie, les souvenirs de 1870.

La guerre éclate. Charles Humbert fut à l'honneur, mais non point aux périls. Il court en Amérique, faire des affaires pour l'armée. Il en revient, se démène, part pour l'Espagne, s'abouche avec le Creusot, se fait nommer vice-président de la Commission sénatoriale de l'armée, que préside M. Clemenceau; il achète le *Journal* deux fois avec de l'argent allemand et commence sa fameuse campagne *Des canons, des munitions,* dont personne ne sait encore à quelles fins elle tendait. Enfin, l'*Illustration* publie son portrait en pied, au milieu d'un champ d'obus.....

Charles Humbert est arrivé presque au faîte des succès. Il ne l'a pas atteint cependant, car il ne fut jamais ministre, pour l'honneur de la France. Mais il faut avoir fait antichambre chez lui, avoir vu la foule qui s'y pressait, avoir lu les espoirs au fond des yeux, les fiertés qui s'attachaient à la familiarité du maître et les ambitions qu'elle flattait, pour se rendre compte du crédit et du prestige que cet homme avait su acquérir sur la masse.

Gros, jovial, suant, soufflant, criant, gesticulant, familier, vulgaire et bon garçon, il était en même temps méfiant, sournois, policier, et on lui prête ce mot admirable sur un de ses ennemis :

— Nous nous sommes rendu mutuellement nos lettres. La canaille! Croyez-vous qu'il avait fait photographier les miennes? Heureusement que j'avais, moi aussi, la photographie des siennes!

Charles Humbert eût pu prétendre à tout s'il avait eu de bonnes manières et des lettres. Mais il était resté parvenu jusque dans son faste et il n'écrivait pas les articles qu'il signait. Quant à ses discours, qu'il était bien obligé de prononcer lui-même, ils étaient mauvais. Ses amis, ses collaborateurs, ses adversaires, tout le monde le méprisait. Mais tous le craignaient. Il a cru que c'était suffisant. Il s'est trompé, car le voilà en Conseil de guerre.

A ses côtés, on voit un fils de famille morphinomane, un notaire jaune et véreux et un officier intrigant. A la barre des témoins, on voit défiler un monde interlope de demi-mondaines, de financiers et de journalistes louches; on lit des lettres, dont quelques-unes — la correspondance entre Lenoir et sa mère sur les moyens de hâter la fin de la baronne d'Arlix, la maîtresse de Lenoir — atteignent à une horreur tragique. C'est du grand roman, plus démoralisant pour le public que les pires sensations du cinéma. Malheureusement aussi, de temps à autre, surgit dans les débats le nom du président de la République, dont Humbert avait surpris la bonne foi, et dont il cherche à exploiter aujourd'hui le témoignage avec le même sans-gêne qu'il mettait à se servir jadis, auprès du roi d'Espagne, de sa protection fictive.

Tel est l'homme, plus audacieux que vraiment intelligent, et qui n'atteint pas à la hauteur de moyens et à l'ingéniosité de son illustre homonyme, la grande Thérèse de jadis.

Quant au procès lui-même, il est à la fois confus et banal. Une foule d'intérêts, d'intrigues, de sous-entendus, s'y côtoient et s'y heurtent. Il est extrêmement difficile d'en suivre les péripéties et même d'en démêler l'exacte gravité. Il se peut qu'après tout Humbert, qui n'est accusé que de complicité de commerce avec l'ennemi et qui joue les faux-naïfs avec une maestria extraordinaire, finisse par s'en tirer à bon compte.

Qui sait? Lorsque la guerre sera de l'histoire ancienne et le commerce avec l'ennemi un

crime atténué, peut-être reverrons-nous en place ce gros homme, qui doit avoir d'étonnantes facultés de rebondissement. Dans ce monde-là, on n'est fini que lorsqu'on est mort. Et Charles Humbert, plus heureux que son ami Bolo, ne mourra pas.

W. M.

JURISPRUDENCE DE GUERRE

Comment la presse belge a reparu après l'armistice

Nous lisons dans la *Revue de la presse et des livres* de Bruxelles (1er mars 1919) :

Pendant la guerre, les Allemands s'étaient évertués à rendre impossible, par l'effet d'une série de mesures vexatoires, la reprise de notre activité professionnelle. Ils avaient littéralement brisé entre nos mains tous les moyens matériels qui devaient permettre de nous remettre en communication avec la population. Par contre, ils avaient comblé de leurs faveurs la presse à leur dévotion.

La magistrature belge a mis ordre à tout ceci.

Elle a commencé par mettre à l'ombre, sous la plus grave des inculpations, les journalistes qui se sont vendus à l'ennemi, directement ou indirectement. Cela fait, elle a songé à favoriser notre résurrection, et voici l'ordonnance rendue par M. Benoidt, juge délégué de Bruxelles, chargé de l'instruction de toutes les affaires de trahison ou d'entente avec l'ennemi :

Vu les circonstances présentes ;
Attendu qu'il est d'un intérêt public d'assurer la parution régulière des journaux représentant la grande presse quotidienne de la capitale, qui reflète si exactement la conscience nationale ;
Attendu que celle-ci est mise en péril par suite de l'enlèvement des machines et papiers, effectué durant l'occupation allemande ;
Attendu qu'il a été saisi, en cause de la *Belgique*, des machines, du matériel et du papier à imprimer ;
Attendu que le papier est chose périssable, tout au moins susceptible de détérioration, que l'usage des machines ne peut qu'assurer leur bonne conservation ;
Attendu que les considérations qui précèdent justifient les mesures ci-après ordonnées ;
Autorise MM. Rossel et Brébart, le premier directeur du *Soir*, et le second directeur-administrateur de la *Dernière Heure*, agissant au nom des journaux suivants : l'*Etoile belge*, *Het Laatste Nieuws*, l'*Indépendance belge*, le *XXe Siècle*, le *Journal de Bruxelles*, la *Gazette*, *Het Nieuws Van den Dag*, la *Libre Belgique*, le *Peuple*, le *Soir*, la *Dernière Heure*, à disposer jusqu'à nouvel ordre, après inventaire dressé par l'expert désigné par nous, des machines, du matériel d'imprimerie et du papier saisis en cause de la *Belgique*, rue Montagne-aux-Herbes-Potagères, et consorts, aux Papeteries de Saventhem et chez le sieur Dorchy, quai des Chantiers, à condition d'en user sur place et d'en assurer la bonne conservation, en ce qui concerne le matériel et les machines, et, en ce qui concerne le papier, d'en rendre, lorsqu'ils en seront requis, pareille quantité et qualité, et d'en payer la valeur à ce jour.
Fait en notre Cabinet, à Bruxelles, le 20 novembre 1918.

Déjà, précédemment, M. le juge Benoidt avait affirmé ses sentiments hautement patriotiques. A l'époque où nous subissions, avec une impatience frémissante, le joug du proconsul von Bissing, la première Chambre du tribunal de Bruxelles, présidée par M. Benoidt, rendit le jugement suivant, dans une demande de réparation judiciaire poursuivie à charge du journal *la Belgique* :

Attendu, toutefois, qu'il ne paraît pas présentement possible de faire complètement droit aux conclusions du demandeur, qui postule, outre l'insertion de ce jugement dans la *Belgique*, des publications dans trois journaux « belges » de son choix ; qu'il n'existe plus actuellement, en Belgique, de journaux belges, les feuilles paraissant, depuis l'occupation étrangère, sous la censure allemande, ne pouvant prétendre à ce titre ; qu'il faudra donc que le demandeur attende la libération de notre pays pour exercer ses droits à cet égard ; que la réparation n'en sera que plus certaine, etc.

Peu de jours plus tard, il était enjoint par le pouvoir occupant à M. Benoidt d'avoir à interrompre l'exercice de ses fonctions.

... nous avons vu Dieu bénir nos efforts par la Victoire, dans la plus juste des causes. — C'est bien toujours la grandeur de la France que fait par l'union des Français.
Foch

Les idées et informations religieuses dans la presse quotidienne de Paris

MARS 1919

L'AVENIR DE LA CIVILISATION

La guerre et les thèses flottantes du président Wilson, où voisinent le vrai et le faux, ont libéré des forces occultes et d'autres, jusque-là prisonnières de l'équilibre européen, qui ébranlent les fondements mêmes de la société et de toute civilisation. C'est la réalisation du mythe de Gœthe : l'apprenti-sorcier, le demi-savant, a déchaîné des puissances qu'il ne peut plus maîtriser et que seul peut dominer désormais le Maître suprême, Celui qui sait tout.

Aussi le malaise, les inquiétudes, la préoccupation et le tourment de l'avenir — avenir *politique*, *intellectuel*, *moral*, *social*, *national* et *religieux* — sont-ils à ce point généralisés qu'il devient possible et facile de grouper, ce mois-ci, sous ces diverses rubriques, l'ensemble, d'ordinaire si disparate, des articles de la presse quotidienne de Paris.

I — L'AVENIR POLITIQUE

La Ligue des Nations

L'avenir *politique* d'abord, c'est-à-dire l'organisation de l'Europe et du monde, parce qu'il est l'objet direct de la Conférence de la Paix, sur laquelle est concentrée l'attention publique.

Le R. P. de La Brière, cité par la *Libre Parole* (27. 3. 19), remarque que Suarez, envisageant l'idée d'un tribunal universel d'arbitrage, qui pourrait « efficacement » imposer sa vindicte souveraine à toutes les nations au point de rendre « toujours illégitime ou inutile » le recours à la force des armes, n'a pas en cette solution une confiance aussi robuste que celle de nos apôtres actuels, et l'écarte par cette petite phrase, que le P. de La Brière n'ose traduire : *Sed hoc, licet cogitari possit non repugnans moraliter, non videtur possibile* (1). (L. II, de *Legibus*, xx, 8.)

Tentatives d'hier et « beau mirage » d'aujourd'hui

Nous avons signalé, dans nos dernières chroniques (2), quelques précurseurs de Wilson et certaines tentatives de paix générale. La vérité, c'est que, depuis que la guerre existe, l'homme s'est efforcé, mais toujours vainement, de s'y soustraire. C'est ainsi qu'entre le xe et le iie siècle avant Jésus-Christ les Chinois avaient institué tout un Code du droit des gens et désigné un arbitre permanent chargé de trancher définitivement les conflits entre les divers Etats et d'imposer par les armes le respect de ses arrêts (*Ordre Public*, 18. 3. 19).

M. J.-M. Lahy, spécialiste de la psychologie expérimentale à l'Ecole pratique des hautes études, dans un article du *Rappel* (17. 3. 19), d'esprit nettement maçonnique et antipapal, reconnaît que les Papes du moyen âge ont tenté d'unir les nations dans la chrétienté, sans y réussir pleinement : « Que sera-ce aujourd'hui où l'idéal religieux ne peut plus unir les hommes ? » Ce franc-maçon de marque s'imagine que « le droit, ensemble de règles, conventionnelles, certes, mais admises par la majorité des peuples », sera plus heureux que l'unité religieuse. Chiffons de papier, hélas ! que tout cela !

« Beau mirage » que nous envisageons avec une certaine indifférence dans les pays du nord de la France et de la Belgique, « où nous avons été volés, pillés, torturés avec la plus odieuse et la plus féroce barbarie », déclare Mgr Simon Deploige, président de l'Institut de philosophie de Louvain, dans une conférence à la *Revue des Jeunes*, le 12 mars, sous la présidence de M. Carton de Wiart, ministre d'Etat de Belgique. Où serait la force armée, quelle serait la gendarmerie internationale qui ferait respecter les décisions de ce Parlement international ?

Ces créations utopistes s'inspirent des théories de J.-J. Rousseau et de la Déclaration des Droits de l'homme. Elles ne sauraient être viables que si elles s'appuyaient sur les préceptes divins.

Mgr Deploige rappelle la puissante organisation du moyen âge : la chrétienté, c'est-à-dire l'union entre les diverses puissances européennes, reconnaissant toutes de leur plein gré l'arbitrage du Souverain Pontife, que le droit public du temps avait consacré (1).

Au fond, conclut-il, cette question est un problème d'ordre moral, et on ne pourra en trouver la solution que dans l'application des préceptes divins. (*Libre Parole*, 13. 3. 19.)

Sanctions et garanties

Admission de toutes les nations sans exception, organisation d'un tribunal arbitral, sanction efficace au moyen du boycottage économique ; sans

(1) « Mais, bien que moralement concevable, cela ne paraît pas pratiquement réalisable. »
(2) *D. C.*, 1919, pp. 249-250.

(1) *Cf. D. C.*, 1919, p. 176.

cela, la Ligue des Nations n'est pas viable, déclare M. ANGELINI, directeur de l'*Osservatore Romano*, qui rappelle ces trois éléments du projet formulé par le Pape dans sa note du 1er août 1917 (*Gaulois*, 12. 3. 19).

Dans le *Pays* (21. 3. 19), tout en regrettant « laïquement » la substitution des mots « liberté religieuse » à « liberté de conscience », M. AULARD applaudit à la résolution proposée par la Ligue américaine *to enforce peace*, et que viennent d'adopter à leur réunion de Londres, présidée par M. Léon Bourgeois, les Ligues interalliées constituées en vue de promouvoir la Société des Nations. Cette résolution demande que l'on garantisse dans tous les Etats adhérents ou protégés de la Ligue des Nations

le libre exercice de la religion, aussi bien que la garantie contre toute discrimination d'ordre civil ou politique ayant pour cause l'adhésion à une croyance où à une religion quelconque, à la condition qu'elles ne soient pas contraires à l'ordre public ou à la morale publique. (*Pays*, 21. 3. 19.) (1)

Pourquoi la Ligue des Nations n'irait-elle pas plus loin et ne placerait-elle pas au-dessus de toute discussion les libertés d'association, d'enseignement, de propriété, de manifestation publique, sans aucune distinction entre les citoyens, avec les mêmes droits pour tous aux subventions du budget commun, comme elle entend préparer la législation internationale du travail ? Si elle voit s'évanouir son rêve de paix mondiale, elle aurait du moins ainsi contribué à la paix intérieure des Etats !

La Conférence internationale pour la Société des Nations, tenue à Berne du 6 au 13 mars, et qui comprend soixante associations de tous pays, alliés, ennemis et neutres, a adressé à la Conférence de Paris tout un projet qui réclame, entre autres choses, l'admission dans la Ligue des Nations du Saint-Siège et du peuple juif, un Parlement élu, un tribunal et un Comité internationaux, le désarmement complet et l'abolition du service militaire obligatoire, sous la seule réserve d'une force armée internationale de terre et de mer chargée de faire respecter les décisions de la Ligue, l'abolition des douanes et monopoles, la répartition équitable de toutes les richesses naturelles. Les *Débats* (19. 3. 19) donnent le texte et les signatures de ce document.

« Au lieu de rêver d'une *Société des Nations* qui, sous couleur d'amour fraternel, réunirait artificiellement des peuples chargés de haines, faisons une *Ligue des Nations* qui prenne en mains la cause de la justice et assure d'abord la force du droit contre le droit de la force », ainsi conclut le R. P. GILLET, dans une conférence sur la « Paix de justice », citée par la *Libre Parole* (27. 3. 19).

(1) A rapprocher de cette résolution la requête de même ordre envoyée à la Conférence de la Paix par l'*Alliance israélite universelle* (*D. C.*, 1919, p. 315).

Le principe des nationalités

Il n'est pas moins vague que le concept de la Société des Nations. Comment le définir ? Qu'est-ce qui constitue une nation ? Est-ce sa langue, le tracé de ses frontières naturelles, la race, le consentement de ses peuples ? Autant de points sujets à discussions sans fin. Il y a trente ans déjà, Renan pronostiquait que la civilisation moderne sombrerait « par suite de l'équivoque funeste de ces mots : *nation, nationalité, race* ».

Si vague soit-il, ce principe a la puissance d'un dogme, générateur d'enthousiasme et de sacrifice, de révolutions et de guerres. C'est ce qu'explique dans les *Débats* (19. 3. 19) M. DANIEL HALÉVY, résumant le beau livre *le Principe des nationalités*, de notre collaborateur M. RENÉ JOHANNET, qui conclut ainsi (1) :

Ce n'est pas aux nationalités, c'est aux Etats que nous sommes redevables des quelques bienfaits de la civilisation humaine, des rares apaisements de la tragédie historique. Nous les devons à Rome, fondatrice du syncrétisme antique ; à l'Eglise catholique et supernationale ; à la dynastie bourbonienne, qui domina l'Europe avec tant de prudence et de sagacité, tant de prodigalité spirituelle et d'agrément moral ; à l'Angleterre, fédératrice des peuples.....

Il serait fort possible que l'humanité — en tournant le dos à l'enseignement universel de la religion, à la notion classique d'Etat, à l'outil traditionnel de la dynastie, au procédé expérimental de l'équilibre, pour se jeter dans les ardeurs nationalitaires dont le principe est de tout remettre en question toujours et partout — pénétrât de nos jours dans une zone de cataclysmes dont elle sortira, dans quelques siècles, épuisée. (*Débats*, 19. 3. 19.)

De toutes parts, en effet, ainsi qu'il était facile de le prévoir, les revendications nationales et les difficultés surgissent entre les alliés, notamment entre Italiens et Yougo-Slaves (*Journal des Débats*, 9 et 15. 3. 19), — entre Polonais et Tchèques, — entre Roumains et Serbes, etc. ; — les nations autochtones réclament la Macédoine aux Macédoniens (*Croix*, 8. 3. 19), — l'Albanie aux Albanais tous d'accord, qu'ils soient chrétiens ou musulmans (*Libre Parole*, 15, 3. 19), — la Syrie aux Syriens (*Heure*, 13. 3. 19), — l'Assyrie aux Assyro-Chaldéens (*Petit Parisien*, 18. 3. 19), — l'Arménie aux Arméniens. — Les Grecs revendiquent l'Anatolie avec Smyrne, Constantinople avec Sainte-Sophie (*Echo de Paris*, 13. 3. 19 ; *Eclair*, *Débats* et *Bonsoir*, 17. 3. 19 ; *Temps*, 27. 3. 19), que les catholiques réclament également (*Croix*, 21. 3. 19) ; — le roi du Hedjaz, qui vient de se proclamer commandeur des croyants, chef de l'Islam, s'efforce d'étendre son Empire (*Temps* et *Echo de Paris*, 9. 4. 19), pendant que les diplomates discutent, — et les sionistes n'abandonnent pas leurs prétentions sur la Palestine. — Il n'est pas jusqu'aux « bons Turcs » qui ne trouvent un avocat éloquent, mais sans espoir, en leur fidèle ami PIERRE LOTI (*Figaro*, 18. 3. 19), contredit, il est vrai, par le consul belge à Bassorah

(1) Voir également *D. C.*, 1919, pp. 162-164.

(*Figaro*, 20. 3. 19) et par les documents publiés par le gouvernement grec sur l'organisation officielle de l'extermination de leurs compatriotes (*Temps*, 20. 3. 19), lesquels ne sont pas, d'ailleurs, à l'abri de tout reproche.

Les « problèmes » de Syrie et de Palestine

Toutes ces revendications, souvent concurrentes, sont compliquées par le mélange inextricable et babélique des religions, des races, des langues, des traditions, par les droits historiques et acquis des nations européennes au protectorat de ces Etats naissants, par les prétentions nouvelles, les intrigues et les « backschisch » des autres, surtout par les intérêts de la haute finance et du mercantilisme international, sous le masque de l'idéologie et du désintéressement. C'est ainsi que, dans *Paris-Midi* (20. 3. 19), un diplomate écrit, à propos de la Palestine, ceci, qui explique bien des choses :

Le général Storrs, gouverneur de Jérusalem, est un civil, le plus remarquable des agents que l'Angleterre possédât en Egypte. Arabisant, fort cultivé, administrateur au courant de toutes les ficelles de l'Orient, M. Storrs s'entend admirablement à conquérir pour son pays la substance du pouvoir et à laisser aux autres les fauteuils dorés.

En face de ces deux hommes de premier ordre [le général Allenby et le général Storrs], comment la France s'est-elle fait représenter ? M. Picot, son haut commissaire, est, sans doute, un homme fort estimable, mais qui d'abord ne sait pas l'arabe et, d'autre part, connaît mal l'Orient. (*Paris-Midi*, 20. 3. 19.)

Le voyage du cardinal Bourne en Palestine et à Rome démontre que le gouvernement anglais sait mieux que le nôtre défendre ses intérêts (*Echo de Paris*, 15. 3. 19).

Et pourtant, écrit M. Georges Vayssié, directeur du *Journal du Caire*, dans un remarquable article de l'*Heure* (13. 3. 19),

disons-le et disons-le avec opiniâtreté, parce que c'est la vérité ; avant 1914, l'idéal de la grande majorité des populations syriennes était de se fondre purement et simplement dans la plus grande France, sans pression d'aucune sorte, sans autre propagande que l'appel des cœurs et l'attrait d'un visage souriant et maternel. (*Heure*, 13. 3. 19.)

Une terre accidentée allant de l'Amanus au Nord, à la mer Rouge au Sud ; de la Méditerranée à l'Ouest, au désert à l'Est, avec Alexandrette, Alep, Hama, Damas, Jérusalem, voilà la Syrie, la vraie Syrie, sur laquelle chacun est d'accord. Qui l'habite ? Le peuple syrien, composé d'une infinité de petites nations syriennes. De commun, ils ont la langue et la haine du Turc. Et ici, nous ne résistons pas à la tentation de citer cette belle page de M. Vayssié :

Comme parler auxiliaire, tous, d'une volonté commune, ont choisi le français, fournisseur des idées à ceux de langue arabe. Et c'est phénomène naturel. Depuis des siècles, le Franc est apparu sur ce coin du monde qu'il a rempli de sa gloire, de ses traditions, de son commerce, sur quoi il a posé sa forte main pour le défendre et l'élever toujours plus haut, vers un monde supérieur. A chaque offense, à chaque grande injustice, toutes les chapelles sans distinction de rites sonnent le tocsin pour qu'il vienne redresser les torts ; sur les minarets même clame le muezzin. Il vient ; il donne son argent et son or. L'allégresse est partout, et quand, justice faite, il vient s'embarquer, les peuples s'accrochent à son armure pour le supplier de rester, de rester à demeure, d'être leur père ; ils ne demandent qu'à se donner à lui pour toujours. (*Heure*, 13, 3, 19.)

Constantinople et Sainte-Sophie

Au cours d'une interview accordée à M. Maurice Prax, du *Petit Parisien* (3. 4. 19), S. Em. le cardinal Gasparri s'est levé et s'est écrié :

Ah ! Sainte-Sophie !..... Dites-le bien, je vous prie, dites bien que, si les choses ne doivent pas demeurer en l'état à Constantinople, nous revendiquons Sainte-Sophie, notre basilique du culte oriental catholique.

Dites-le..... Sainte-Sophie fut originairement un temple catholique. Il s'y est tenu quatre Conciles œcuméniques. Elle ne devint un temple schismatique, par intervalle, qu'à partir de Photius, et définitivement à partir de Michel Cérulaire. Mais, par l'union signée au Concile de Florence, Sainte-Sophie rentra dans l'ordre catholique. Son patriarche Joseph signa une admirable profession de foi catholique. Les deux derniers empereurs, Jean Paléologue et Constantin Dragasès, catholiques par leur acceptation de l'union, la fréquentèrent avec leurs sénateurs, parce qu'elle était catholique. Dans le même temps, les ennemis de l'union la délaissaient, parce que catholique..... Les deux patriarches successeurs de Joseph furent catholiques.

C'est le 12 décembre 1452 que Constantin Dragasès ordonna d'y lire le décret d'union.

Il y communia de la main d'un prêtre uni, avant d'aller se faire tuer sur l'une des portes de la ville, le jour où elle fut prise, le 29 mai 1453.

Dans le *Temps* (8. 4. 19), il est vrai, le *locum tenens* du patriarcat schismatique, Mgr Dorothée, déclare naturellement ces prétentions insoutenables, et conteste le retour au catholicisme du dernier empereur Constantin Paléologue, sans d'ailleurs fournir aucune preuve à l'appui.

Dans la *Croix* (28. 3. 19), Serres, qui paraît très sérieusement documenté, prémunit les puissances contre le péril des deux empires arabe et grec-byzantin de Damas et de Constantinople pour les futures républiques ou royaumes d'Asie Mineure : « La Grèce d'aujourd'hui, dit-il, et sa « grande idée » (1) sont loin de mériter l'enthousiasme surchauffé des journaux et des conférences », et il préconise la constitution d'une Macédoine indépendante avec Salonique pour capitale, Etat tampon entre les Grecs et leurs ennemis séculaires les Bulgares, écran qui leur voilerait le mirage de Constantinople.

Le chaos nationalitaire s'étend encore

Le principe des nationalités, qu'exploite et qu'exploitera de plus en plus la diplomatie allemande, a produit déjà ses ravages jusque chez les alliés : les Irlandais ont proclamé et revendiquent leur indépendance (*Populaire*, 9. 3. 19) (2) ; les Egyptiens s'agitent (3) en attendant

(1) Cf. *D. C.*, 1919, pp. 251-252.
(2) *Ibid.*, pp. 130-140.
(3) *Ibid.*, p. 282.

que les Indous suivent; les protégés tunisiens font appel au président Wilson et à la Conférence de la Paix (*Populaire*, 27. 3. 19), et qui sait quelles surprises ménagent à l'Algérie et aux Indes la création d'un empire arabe, héritier des sultans turcs? Il n'est pas jusqu'aux Coréens qui ne tendent à secouer le joug du Japon (*Evénement*, 19. 3. 19; *Liberté*, 20. 3. 19), et aux Philippines, qui entendent être autonomes, selon les principes de leur autocrate actuel, M. Wilson.

Hégémonie allemande?

En présence de ce chaos, sur lequel on n'a pas voulu que planât l'Esprit de Dieu en la personne de son Vicaire, il est permis de se demander avec la *Croix* (27. 3, 19) si la Conférence de Paris n'aboutira pas, par la force des choses, aux mêmes procédés et à la même faillite que le Congrès de Vienne et la Sainte-Alliance, qui ont avec elle plus d'un point de ressemblance.

> Je crains — écrit à ses diocésains Mgr Humbrecht, archevêque de Besançon, à son retour de Rome — qu'en ne mettant pas la signature du Pape au bas du traité de paix, ce traité ne soit, tôt ou tard, déchiré comme un chiffon de papier; de même que si le Souverain Pontife n'est pas placé à la tête de la Société des Nations, celle-ci ne reste à l'état d'utopie et ne nous prépare de nouveaux désenchantements. (*Temps*, 5. 3. 19.)

M. Jean Izoulet, professeur au Collège de France, va plus loin; il pronostique l'unification sous un seul Etat, sous un seul chef, de l'Asie et de l'Europe, c'est-à-dire de l'Ancien Monde, et la subalternisation qui s'ensuivrait du Nouveau Monde.

> Or, cette hégémonie — écrit-il — de l'Allemagne sur l'Europe d'abord et sur l'Asie ensuite, c'est-à-dire sur l'Eur-Asie, elle n'est pas seulement possible; elle est probable.
>
> Elle n'est pas seulement probable; elle est certaine si.....
>
> Elle est en train de se faire sous nos yeux aveuglés. Que dis-je? Virtuellement, *elle est faite*, si nos yeux aveuglés ne sont au plus tôt dessillés! (*Libre Parole*, 20. 3. 19.)

II — L'AVENIR INTELLECTUEL

« Ascétisme » de l'élite

L'intelligence française sortira-t-elle de cette guerre affaiblie ou fortifiée? Le triomphe *apparent* de la matière par la mise en œuvre d'un outillage scientifique et industriel formidable, la prépondérance des professionnels, des spécialistes et des compétences, l'enrichissement et la prédominance finale des nations économiquement bien organisées, la révélation de régions et de champs d'action jusque-là inconnus de la plupart de nos soldats, leur contact avec des hommes de toutes races, de toutes classes et de tous métiers, l'attrait des hauts salaires scandaleusement supérieurs à ceux des professions intellectuelles, dites libérales, tendent à déprécier, à subalterniser le rôle de l'intelligence.

Mais, d'autre part, le triomphe *réel*, certain, de l'intelligence des chefs, du moral et de l'esprit de sacrifice des hommes, qui, seuls, ont pu manier cet immense outillage matériel et en faire l'instrument de la victoire, la grande retraite et les longues méditations des tranchées, la contagion de l'héroïsme et de l'esprit de sacrifice, l'horreur croissante des jeunes pour les théories nébuleuses et leur souci dominant des réalités, tendent à sauvegarder la supériorité et la haute direction de l'intelligence, qui seule peut orienter les forces de la matière vers l'ordre et le progrès véritable.

Le tourment de cet avenir intellectuel a donné naissance à de nombreux articles dont nous voudrions présenter le tableau aussi complet que possible.

« L'horreur du dilettantisme, les vertus actives de la culture, le réalisme, le sentiment de la responsabilité sociale », telles sont, suivant Agathon, le pénétrant auteur des *Jeunes gens d'aujourd'hui*, les acquisitions des jeunes pendant la guerre, socialistes aussi bien que catholiques. (*Libre Parole*, 23. 3. 19.)

Emus de « l'extraordinaire désordre » et de « l'abondance éparpillée de la littérature contemporaine (1), ils se détournent de l'humanisme païen comme du sensualisme romantique, pour épouser « l'ascétisme intellectuel », le mot est de M. Henri Massis (2).

> Cet ascétisme lui est commandé par des préceptes qui composent sa vie intime et que je nomme « le sentiment d'une effroyable responsabilité, l'urgence d'avoir raison, le besoin de reconnaître les droits de l'intelligence et de s'imposer à eux-mêmes une règle intellectuelle unique ».
>
> . . . .
>
> Selon ces jeunes écrivains, l'art doit *servir*. Leur idéologie est réaliste, parce qu'elle s'identifie au réel et ne le dépasse point, parce que cette idéologie est utilisable. Objective en son principe, elle a une finalité objective. Par quoi ils se séparent, et résolument, de toute une littérature en quête de sensations raffinées et préoccupée uniquement des besoins inférieurs de l'homme et de ses désirs. (Alph. Mortier, *Croix*, 30. 3. 19.)

La révolution russe est présentement, écrit M. Ernest Seillère, collaborateur des *Débats* (18. 3. 19), une manifestation fort instructive du mysticisme démagogique ou mysticisme social des romantiques, fils spirituels de Rousseau, dont la religion résultait de la notion « follement paradoxale de la *bonté* naturelle de l'homme » rapprochée de la notion du Tout-Puissant, réduit à la conception du « Dieu de bonté ». « Du même coup, ce mysticisme nouveau réhabilitait les instincts, les impulsions subconscientes de l'être humain, toutes ces manifestations de l'affectivité pure que le christianisme rationnel » « s'efforçait depuis des siècles à sélectionner soigneusement et à ordonner socialement par sa morale », « si bien adaptée aux dispositions vraies de la nature ».

---

(1) André Beaunier, *les Idées et les hommes*, t. Ier, p. 241.

(2) M. H. Massis, on le sait, est la moitié d'Agathon; l'autre moitié est M. Gabriel de Tarde.

« Renouveau » religieux
Aveux et Confidences

Du côté de nos adversaires, M. PAUL BRULAT, dans un article des plus curieux (*Journal du Peuple*, 26. 3. 19), le constate, « les écrivains de gauche ne sont plus qu'une poignée. Le grand nombre des littérateurs notoires a passé de l'autre côté de la barricade ». Commencé depuis vingt ans, ce mouvement vers la réaction n'a fait que s'accentuer. « Les conversions religieuses se multiplièrent en ces vingt dernières années. »

Depuis la guerre, il semble que cette situation s'aggrave, ce divorce entre l'art et la politique, entre le monde de la pensée et de la démocratie. Une grande partie de l'élite se déclare désabusée, tourne ses regards vers le passé, avoue ses tendances rétrogrades. Surtout dans le monde des lettres, la désaffection pour le régime paraît s'accuser.

. . . .

Aujourd'hui, la plupart des artistes vous déclareront leur mépris de la matière électorale. Mais, si on les pousse un peu, on s'aperçoit bien vite que c'est moins la politique que la République même qui les dégoûte. (*Journal du Peuple*, 26. 3. 19.)

« Notre élite intellectuelle », continue M. Brulat, ne rencontre chez nous qu'une indifférence qui frise l'hostilité :

Regardez cette presse de gauche encombrée de politiciens qui, uniquement préoccupés de leur situation, ne songent jamais à rendre hommage au génie ni au talent, se détournent de toutes les manifestations de l'art et de la pensée..... Est-ce donc là une tradition républicaine ?

. . . .

Aveugles ceux qui ne veulent pas voir le péril, car il ne saurait y avoir de progrès que par l'élite, et, de toutes parts, parmi cette élite française, les voix lointaines des âges disparus recommencent à chanter aux oreilles des désabusés.

. . . .

Pour demeurer un homme de progrès, pour garder sa foi robuste en l'avenir des démocraties, en dépit des faiblesses et des iniquités, il faut lutter sans cesse contre soi-même. Sitôt qu'on s'abandonne, toutes les puissances de l'hérédité reprennent leur empire, toutes les vieilles influences, dans le vieux peuple que nous sommes, agissent sur notre âme. Ce n'est pas en vain que pèsent sur nous des siècles d'éducation religieuse, des habitudes de sentir qui remontent à l'origine de la civilisation et ont traversé les temps.

Telles sont, après les mobiles d'intérêt et de vanité et le découragement, les causes profondes de cette évolution d'une grande partie de l'élite vers la réaction. (*Journal du Peuple*, 26. 3. 19.)

La tendance « passéiste » de la jeunesse, le *Figaro* (30. 3. 19) la retrouve dans le premier numéro reparu depuis la guerre de l'excellente revue *les Lettres* :

Nous ferons de cette étude et de ce respect du passé un des articles de notre programme. Il est inadmissible qu'en art, en philosophie, en politique, en religion, nous ayons tout à inventer ! Le monde n'est pas à créer ; il est à exploiter simplement. Nous n'avons qu'à continuer. (*Figaro*, 30. 3. 19.)

Parlant de la génération, celle des Péguy, Claudel, etc., qui, depuis vingt ans, a contribué à ce mouvement, M. JULIEN BENDA (*Figaro*, 23. 3. 19) montre que

Nos nouveaux maîtres ont tous à leur actif de magistrales exécutions de l'esprit critique, au nom de la « vie », ou de l' « action », ou de la foi, dans ce qu'elles ont précisément d'irréductible au mouvement de la raison. (*Figaro*, 23. 3. 19.)

Un jeune lieutenant qui a fait toute la campagne, membre influent avant la guerre des *Jeunesses laïques*, écrit à M. PAUL-HYACINTHE LOYSON (*Radical*, 20. 3. 19) :

Les combattants n'aiment guère les parlementaires, et, tout en étant démocrates, ils voudraient un régime où l'on palabre moins. — « J'aime mieux, me disait un jour un de mes amis, l'homme qui me dira : « Nous avons 36 000 kilomètres de voies ferrées ; » dans deux ans, toutes ces voies seront électrifiées », que celui qui me promettra le paradis terrestre après que tous les curés seront morts. »

Il faudra tenir compte de ces aspirations, de ce besoin d'ordre et de travail qui caractérisent notre génération. (*Radical*, 20. 3. 19.)

M. ROBERT VALLERY-RADOT, dans l'*Univers*, fait entendre la voix des morts. Son commandant de compagnie, le capitaine BOREL, notaire à Sisteron, chevalier de la Légion d'honneur, cinq fois cité, trois fois blessé, tué à Dormans, le 15 juillet 1918, après quarante-sept mois de front, lui écrivait :

Nous achetons ici le droit de restaurer l'ordre français ; la France renaît en nous. Désormais chefs de la nation, les pères de famille ne toléreront plus que des célibataires sans mœurs et sans crédit sapent le foyer et l'école ; les producteurs de richesses, et non plus les aventuriers, conduiront les affaires publiques ; les industriels organiseront l'industrie, et les commerçants, le commerce. Renversement inouï ! le bon sens redeviendra la chose du monde la mieux partagée. (*Action Française*, 11. 3. 19.)

Et M. VALLERY-RADOT ajoute :

Nous avons appris, pour ne plus l'oublier, dans cette longue lutte avec la matière et la mort, qu'il n'y avait qu'une réalité pour nous : l'homme, sa destinée, son salut, comme parle notre foi, nous importe seul, et nous nous moquons de ce droit empaillé qui pue Kant à plein nez, de cette Société des Nations et de cette Démocratie. (*Action Française*, 11. 3. 19.)

Combien, en présence de l'orientation de cette vaillante jeunesse, apparaît pâlot, désuet et vieux jeu, le « libéralisme littéraire » de M. RENÉ BOYLESVE-TARDIVEAU, en son discours à l'Académie (1), ce libéralisme « dont la principale règle est de plaire », qui demandait

la naturelle expansion de la Prusse, comme le firent nos âmes — vraiment exquises ! — au milieu du XIXe siècle. Il ne s'agit pas, bien entendu, de soutenir le droit de divagation chez le premier venu. Il s'agit d'applaudir le génie manifeste d'avoir usé de tous ses feux et, quitte à avoir répandu çà et là quelque odeur de fagot, d'avoir produit une intensité de flamme que, sans lui et sa liberté totale, le monde n'aurait point vue. Il s'agit de littérature. (*D. C.*, 1919, p. 239.)

---

(1) Voir *D. C.*, 1919, pp. 235-242.

C'est ainsi, remarque Franc, en subordonnant tout au désir de plaire, que la littérature entraîne un peuple à la décadence et à l'abîme (*Croix*, 21. 3. 19).

Décrivant la « grande pensée religieuse qui est au fond de tous les dévouements, inspire tous ces sacrifices (ceux de nos soldats) et leur confère une réelle efficacité », l'article « Renouveau » (*Croix*, 21. 3. 19) ne s'effraye pas du nombre des morts et salue les cadres nouveaux que nous vaudra leur holocauste :

Et puis, seraient-ils tous morts nous savons que « les idées pour lesquelles on meurt ne meurent pas ». Le sang de nos héros sera, au pied de la lettre, une semence de nobles et vaillants cœurs chrétiens. Dans la jeunesse qui monte, il ne manquera pas d'adolescents généreux pour s'éprendre du même idéal, pour aimer passionnément la même cause. (*Croix*, 21. 3. 19.)

. . . .

Un des résultats de cette guerre — remarque M. Albert Grimon, — c'est le renouveau de sentiments religieux qu'elle a fait naître en des milieux qui y semblaient le plus réfractaires. Et ce qui est pour l'observateur une joie sans mélange, c'est la stupeur indignée des fidèles de l'anticléricalisme devant cette constatation imprévue que la grande lueur d'espoir nécessaire au cœur de l'homme, certains électeurs la cherchent un peu plus haut que sur le front d'un député socialiste. (*Gaulois*, 16. 3. 19.)

« Scientisme » et science

Dans l'*Action Française* (19. 3. 19), M. E. Renoult, jadis victime lui-même de l'influence romantique de l'histoire falsifiée, de l'idole fétichiste, « du scientisme » qui « nous a masqué la science », montre que ce sont là les seules sources d'information et de formation « de l'âme populaire, si mal connue des intellectuels, qui l'ignorent, et des politiciens, qui s'en servent ». Pour compléter cette instruction plus que sommaire, elle en est réduite « à des platitudes et à des sottises, ou même à des saletés à bon marché ».

C'est pourquoi les politiciens comptent sur les masses trompées et se méfient, au fond, du développement de leur instruction véritable. M. Ch. Valentin, dans un article intitulé « la Cristallisation des idées », en fait l'aveu dans l'anticléricale *Vérité* (11. 3. 19). Il se méfie « de tous les gens très instruits par les livres qui tous ont reçu de ces livres un grand nombre d'idées d'un autre âge ». Il revient donc finalement à la tradition de Voltaire et conclut ainsi :

Le danger est que l'instruction soit un jour à ce point répandue et développée que les hommes n'en arrivent tous à être formés suivant les livres et ne pensent plus avec leur temps.

Un peuple trop instruit paraît un peuple éteint ; ou, du moins, pour que l'instruction ne devînt pas incompatible avec le progrès, il faudrait que l'enseignement ne fût pas, comme aujourd'hui, dans le culte des idées mortes, mais dans la critique systématique et allègre de tout ce que les morts ont couché sur les livres. (*Vérité*, 11. 3. 19.)

M. François Picavet, qui suit depuis trente ans les mouvements de la pensée germanique, met très justement en garde la jeunesse contemporaine et ses maîtres contre l'influence de la science et de l'intellect allemands, contre ses erreurs volontaires, ses partialités évidentes, ses annexions intellectuelles, tendant toutes aux annexions territoriales ou économiques, à la domination universelle du germanisme, dont le professeur allemand Lasson a été le principal champion intellectuel. Il en donne comme preuve les efforts tenaces de la science allemande pour rabaisser et diminuer mensongèrement le rôle de Cicéron, considéré par elle comme l'adversaire du césarisme, le représentant de la morale, du droit et de la civilisation latine, pour dépouiller le christianisme de l'apport de la pensée gréco-romaine la plus pure et le rapprocher du judaïsme le plus exclusif dont le monde allemand se donne comme le successeur, en qualité de « peuple type » et de « peuple élu ». Conception d'ailleurs qui remonte à Luther. M. Picavet dénonce aussi la mauvaise foi avec laquelle la science surfaite des Allemands s'annexe les découvertes et la personnalité même de nos savants (*Journal des Débats*, 10, 16 et 25. 3. 19).

A propos du *Justicier* de Paul Bourget, M. Louis Bertrand (*Echo de Paris*, 14. 3. 19) flétrit ces érudits, ces exégètes, qui, parce qu'ils ont des doutes sur la date ou l'authenticité de tel livre ou de tel verset sacré, n'hésitent pas à détruire tout un édifice mille fois séculaire de doctrine ; ces littérateurs, tels que Barbusse et Romain Rolland, qui entendent refaire la société parce qu'ils n'aiment pas les militaires. Comme « le moindre de nos actes se propage en répercussion illimitée à travers le vaste monde, n'avons-nous pas un intérêt primordial à l'harmoniser avec l'ordre — celui de la matière et celui de l'esprit, du déterminisme et de la grâce, — qui est le fondement de notre vie et de notre bien, comme de la vie et du bien de tous ? »

La crise de l'école primaire

Les catholiques ne sont pas seuls à se plaindre. L'école laïque, en dépit de sa situation budgétaire scandaleusement privilégiée, « est désertée, la fréquentation scolaire n'est qu'un mot, et le recrutement du personnel enseignant devient à peu près impossible..... » « L'enseignement primaire glisse rapidement vers la faillite. » Le public demeure indifférent, et le gouvernement, redoutant l'émancipation des classes populaires, ne prépare pas les réformes indispensables. Tel est le cri de détresse poussé par M. L. Glay, le fameux secrétaire syndicaliste de la *Fédération des Amicales d'instituteurs* (*Humanité*, 31. 3. 19). Même situation, d'ailleurs, dans l'enseignement secondaire, dont le recrutement est compromis, au grand dam « de la valeur intellectuelle et de l'influence sociale de la bourgeoisie française » (M. Alfred Capus, dans le *Figaro*, cité par M. Glay).

C'est aussi la crise du recrutement que déplore le sénateur Lintilhac, et il appuie le projet du Gouvernement, qui élève les traitements des stagiaires de 1 200 à 2 400 francs; des titulaires, de 1 500 à 4 250 pour la 2e classe, de 2 500 à 5 000

pour la 1re classe. Les professeurs d'écoles primaires supérieures de Paris toucheront de 7 250 à 11 000 francs; ceux des départements de 5 250 à 9 000 francs (*Lanterne*, 25. 3. 19).

Dans le syndicalisme, le *Temps* (30. 3. 19) voit un double danger pour l'école publique : l'entrée des instituteurs syndiqués dans la C. G. T. leur donne l'appui de l'action ouvrière, et la part effective qu'ils réclament dans l'administration menace l'autorité et la discipline de l'enseignement public.

N'est pas moindre le danger dont la menace la faiblesse du gouvernement qui maintient à son poste d'instituteur public à Gennevilliers (Seine) ce LORIOT, délégué par Lénine à la présidence de la future République bolchevique de France, qui, il y a moins d'un an, lors d'une élection au Conseil de l'Association professionnelle des Instituteurs de la Seine (section banlieue), obtenait 225 voix sur moins de mille suffrages exprimés (*Ordre public*, 25. 3. 19) et écrit ceci dans le *Populaire* :

Le bolchevisme représente seul la puissance de *rénovation, de production et de progrès humain*. Cest le premier socialisme devant lequel la bourgeoisie, impuissante cette fois à corrompre, est contrainte d'écrire sur sa bannière dorée : « *Vaincre ou disparaître.* » (*Démocratie Nouvelle*, 17. 3. 19.)

Même défaillance à l'endroit de ce professeur au lycée Voltaire, M. EMILE CHAUVELON, qui ose écrire dans l'*Ecole de la Fédération* (8. 3. 19), dont le rédacteur en chef, M. LAFOSSE, est le délégué élu des instituteurs au Conseil départemental des Bouches-du-Rhône :

Nos amis les bolcheviks, les *socialistes d'Italie, de Suisse, des Etats-Unis*, nos frères les spartakistes, nous ont donné l'exemple. *Ils ont fait revivre la doctrine trop longtemps oubliée ou falsifiée du manifeste des communistes de Karl Marx.* Nous sommes avec eux de cœur, soyons aussi avec eux de fait. *Laissons s'effondrer l'Internationale de Vandervelde. Soutenons celle de Karl Liebknecht, de Rosa Luxembourg, de Lénine et de Trotsky. A l'œuvre!* (Ordre Public, 16. 3. 19.)

Et l'*Ordre public* (25. 3. 19) conjure les instituteurs patriotes de désavouer ces mauvais bergers qui les compromettent, et qui, d'ailleurs, mènent une campagne contre la nouvelle *Fédération des Anciens combattants de l'Université* (*Débats*, 29. 3. 19).

Pendant ce temps-là, le directeur et la directrice de l'Ecole normale de Rodez ont été déplacés par le ministre Lafferre parce qu'ils s'obstinaient à aller à la Messe (*Démocratie nouvelle*, 17. 3. 19; *Ordre public*, 16. 3. 19).

Un nouveau courant: « les Compagnons de l'Université »

Une quarantaine d'universitaires mobilisés, dont 13 décorés, 22 blessés, 33 cités, de l'enseignement public et privé à tous les degrés, de toutes religions et de toutes nuances, se sont groupés sur le terrain exclusivement *professionnel*, sous le nom « les Compagnons de l'Université ». Leur mot d'ordre vient de la guerre: « des liaisons »; ils veulent créer, grâce à la corporation des maîtres, l'Université nouvelle.

« Nous en avons assez, disent-ils, de ces Comités, de ces Commissions interministérielles, de ces réunions composées à la fois de pontifes, de politiciens, d'incompétents et surtout de bavards qui nous répètent toujours les mêmes lieux communs et qui n'aboutissent jamais. »

« Nous sommes, ajoutent-ils, résolument hostiles à l'égoïsme de classe ou de parti, et si nous ne voulons plus de ce passé que représente à nos yeux le Parlement politique, nous ne voulons pas davantage de l'avenir que pourrait bien nous ménager cet inconnu, le syndicalisme révolutionnaire. »

Ils ne font aucune confiance à l'Université de France, qui n'est, en réalité, qu'une administration, ce qui la paralyse. Ils ne comptent que sur eux-mêmes, sur la Corporation universitaire réelle et vivante.

Voici leur programme:

L'école, le lycée, la Faculté sont solidaires. L'enseignement primaire n'est pas un cycle fermé. Il est le point de départ, la condition et le commencement de tout enseignement. Aussi les « Compagnons » réclament-ils l'*école unique et prolongée* jusqu'à treize ans. C'est le seul moyen d'instruire le plus grand nombre et de recruter la nouvelle élite. Cet enseignement unique, obligatoire et gratuit, n'est, d'ailleurs, pas un enseignement uniforme. Il est adapté aux nécessités professionnelles et régionales. Sur cette assise solide de l'école unique, les « Compagnons » veulent construire le lycée de cinq ans, où l'on fera des humanités allégées et concentrées, et les multiples écoles d'un enseignement professionnel renforcé. (*Homme Libre*, 27. 3. 19.)

Donc, à la base, l'*école primaire unique* pour tous les enfants jusqu'à treize ou quatorze ans; ensuite, ils auront à choisir, selon leur vocation, non suivant leur fortune, entre les *humanités* et l'*enseignement professionnel*; ils se rejoindront tous enfin dans l'enseignement supérieur commun. L'enseignement dans l'école unique ainsi prolongée sera obligatoire et gratuit.

Dénoncée par une revue révolutionnaire d'instituteurs comme une entreprise cléricale, cette association est défendue par M. LICHTENBERGER (*Victoire*, 20. 3. 19) et le *Pays* (23. 3. 19).

La question de l'école unique, dont l'idée est défendue à la fois par les « Compagnons », la Ligue de défense républicaine et la franc-maçonnerie, critiquée et combattue comme un péril social dans la *Revue pratique d'Apologétique* par M. OLICHON (*Croix*, 15. 3. 19), mérite une étude à part. Nous n'avons voulu signaler ici que la tendance générale, réaliste et corporative, des jeunes universitaires revenus du front.

(*A suivre.*)

LOUIS LAYA.

Imp. P. FERON-VRAU, 3 et 5, rue Bayard, Paris, VIIIe. — *Le gérant* : A. FAIGLE.